VOLUME V, — WINNIPEG, MERCREDI, 11 JUILLET 1917 — NUMERO 9



Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - $2.00

# LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé e… ié par la
WEST CANAD… 3. CO., LTD.
619 Ave … ermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

## Votre Devoir

Lundi prochain, à huit heures du soir, les contribuables des districts ruraux seront appelés à se choisir des commissaires pour l'année 1917-1918. Mercredi dernier, nous avons, ainsi que nos confrères français, publié un appel du président de l'Association d'Education. Ce communiqué appuyait particulièrement sur la nécessité d'assurer le choix de commissaires favorables à notre cause et plus particulièrement celui de commissaires nôtres par la langue et la religion. Ceci est d'importance primordiale, ceci est un devoir national, ajoutait le président de l'Association d'Education. Pour y avoir failli dans le passé, nous avons, l'an dernier, en certains endroits, subi des échecs presque désastreux.

Déjà, en thèse générale, nous avons prêché ici la nécessité et le devoir de choisir dans tous les domaines de l'activité publique des représentants à mentalité française et catholique et ne craignant point de revendiquer hautement et énergiquement nos droits et de traduire en actes ces revendications. Au fédéral, si possible, élisons un des nôtres; au provincial, si possible encore, un des nôtres. Cet esprit de corps, cet esprit de solidarité de race, d'affirmation nationale, transportons-le dans tous les domaines de la vie publique. Aucun ne doit être ignoré, dédaigné; il n'en est point dans lequel une abstention ne puisse pas un jour comporter de désastreuses conséquences. L'Association d'Education a eu l'an dernier le déplaisir et la peine de le constater. Dans certains districts scolaires manitobains, l'influence française s'est trouvée amoindrie, paralysée, parce que trop apathiques, trop généreux envers une race radicalement et essentiellement égoïste dans le domaine national, les nôtres avaient commis l'impardonnable erreur d'élire un commissaire anglo-protestant alors qu'il était en leur pouvoir d'élire un Canadien français. Cette erreur ils l'ont dû payer d'un recul momentané de la civilisation française. Souhaitons que venue l'heure, ils se resaisissent et renvoient à ses veaux et pores ce commissaire anglais qui, en vrai fils de sa race, fit faux bond à ses trop confiants amis de langue française.

Nous sommes généreux; trop, même à l'excès; c'est en quelque sorte un défaut national. Passe encore dans la province de Québec: nous y sommes forts et puissants, et la fourberie anglaise n'y peut pas ouvertement attenter à nos droits. Mais au Manitoba, là où nous sommes minorité spoliée, persécutée, toujours attaquée, toujours le souci de la haine destructrice de nos concitoyens anglais, c'est folie, stupidité que d'être généreux, c'est suicide national que de s'abstenir et de ne point s'emparer d'un champ d'action public quand nous pouvons. C'est doublement fou et stupide que de déserter ainsi dans le domaine de la vie scolaire. Là, sur ce terrain, se livre le fort de la bataille; là a lieu le corps à corps, la bataille à l'arme blanche. Se désintéresser de l'élection des commissaires, laisser le champ libre à nos concitoyens anglo-protestants, c'est lâcher pied, c'est tourner le dos à l'ennemi; fuir le champ de bataille, de victoire, abandonner ses frères d'armes, faillir à vos fils, pères de famille qui avez charge d'âmes.

Le 26 juin dernier, dans un énergique sermon de fête nationale, le R. P. Hudon, S.J., qui a observé sur le vif le désastreux contrecoup de cette apathie et de cette abdication nationale, disait à nos frères de la province de Québec, coupables eux aussi, parce que chaque fois qu'ils élisent ou laissent élire un Anglais là où ils pourraient nommer un des leurs, ils contribuent à limiter le rayonnement de l'influence française, en lui enlevant, aux yeux des Anglais, quelque chose de sa force, de son poids, — seule la force ou l'intérêt compte aux yeux de l'Anglais.

"Pour se défendre sur le terrain politique et religieux, le premier moyen à employer est de prendre tout d'abord **tout ce qui nous appartient.** Il ne s'agit pas de dépouiller les autres, mais de ne pas donner aux autres ce qui nous revient. Plusieurs vantent la générosité des Canadiens français qui élisent leurs ennemis aux postes publics, lorsque eux, les Canadiens français, ils possèdent la majorité. C'est de la naïveté, pour ne pas dire plus. Que nous a rapporté cette générosité? Quand a-t-elle été payée de retour? Nous avons hissé sur le pavois des hommes qui ont usé de leur influence pour comploter contre nous; voilà ce que nous a valu notre générosité! Il s'agit tout simplement de la plus simple des questions, savoir, de prendre ce qui nous appartient. Dans les circonstances que nous traversons, si nous mettions à pied les amis de nos persécuteurs, ceux-ci capituleraient dans les vingt-quatre heures! La générosité des Canadiens français est certainement très appréciée; on dit que les Canadiens français choisissent des candidats étrangers à leur race parce qu'ils reconnaissent leur infériorité politique! Certainement que la manière d'agir des Canadiens français méritait cette récompense!"

Souhaitons que nos frères de Québec comprennent et s'amendent. Nous, puisque l'occasion se présente, agissons, et lundi prochain élisons autant que possible des nôtres aux postes de commissaires des écoles.

"La liberté se paye d'une éternelle vigilance", dit un axiome anglais. Ne l'oublions pas, surtout quand nous avons à nous défendre contre les Anglais.

## L'heure de L'épreuve

A une majorité de près de soixante voix, le parlement canadien nous offre en holocauste à l'ogre de l'impérialisme anglais. Le bill Borden se discute actuellement en comité; il sera bientôt voté en troisième lecture, et avant une quinzaine, ratifié par le Sénat. Sanctionné par le gouverneur-général et mis en vigueur par proclamation, les autorités militaires commenceront la cueillette de la chair à canon. Ce sera peut-être tâche plutôt délicate et difficile. M. Watters, l'un des dictateurs ouvriers au Canada, a clairement donné à entendre à Sir Borden qu'avant de se soumettre à la conscription, les ouvriers feront la grève générale. Ce serait une rude épine au pied de notre premier-ministre. Le gouvernement sera-t-il capable de mâter une résistance générale à la mise en vigueur de sa loi inique et stupide? Nous en doutons.

Qu'importe: ce n'est que secondaire. De la chair à canon, ça se refait. Nos mères canadiennes-françaises ont assez de générosité pour redonner d'autres fils à la patrie; celles de Toronto pourront tenter de retirer des égoûts de leur ville les centaines de petits êtres qu'un livre officiel du gouvernement ontarien les accuse d'y avoir fait disparaître.

Ce qui est plus grave, c'est l'état de désunion nationale révélé par le dernier débat et le partage des votes. Le fossé se creuse davantage entre les deux races, le rêve d'unité nationale des Pères de la Confédération est plus que jamais un rêve. A vrai dire, la désunion a toujours existé entre les deux groupes principaux qui constituent la nation canadienne. Le dernier débat n'a fait que crever l'abcès et jaillir le pus. Nous voilà dressés les uns contre les autres, car suffisamment forts, croyant venue l'heure de notre perte, nos ennemis ont jeté bas leur masque anti-français. Tant mieux. Vaut mieux avoir des ennemis ouvertement déclarés que de faux frères qui vous tirent dans le dos.

Nous sommes de langue française, nous ne reconnaissons de patrie que le Canada, nous refusons de coopérer à l'hégémogie anglo-saxonne du monde. Donc nous sommes des mécréants, dignes de tous les mépris, de toutes les calomnies.

Mais nous avons des droits garantis par des traités! — La belle affaire! Comme si un traité liait un Anglais, quand il croit pouvoir impunément et avec profit l'ignorer, en fausser le sens, le violer. La! la! apprenez du **News** de Toronto que le sens d'un traité se modifie selon les événements, du **Manitoba Free Press** qu'une génération n'a pas le droit de lier une autre génération. Mais la Constitution? Oui! belle affaire encore! Mais ça se crève, ça se crève même dix fois, affirmait ces derniers jours un loyal et fier député anglais aux Communes. Mais la parole des Pères de Confédération, celle de Sir John Macdonald? Ah! vous croyez que ça compte? Non, non, vous répondra l'**Orange Sentinel,** quand Sir John déclara qu'il n'y avait pas de vaincus au Canada, qu'il n'y avait pas de race supérieure, il se moquait des Canadiens français, il les trompait.

Ce sont ces gens-là qui nous demandent de les aimer, de leur donner notre confiance. Bien, non. Nous avons accepté de coopérer loyalement avec eux à l'édification de la nation canadienne, et nous avons tenu notre promesse, mais eux ont menti à la leur partout où ils étaient en majorité.

Hier, c'était dans le domaine provincial, demain ce sera dans le domaine fédéral. Déjà nous percevons dans le lointain les grondements de la tempête. Les pleutres et les renégats dans leur coeur nous traiteront peut-être de visionnaires et de fauteurs de discorde, mais qu'ils ouvrent donc l'histoire de la race et qu'ils nous indiquent une décade où nous n'avons point subi de persécutions, où un assaut n'a point été tenté contre notre langue ou notre foi. L'histoire de notre cohabitation au Canada avec nos concitoyens anglais, mais ce n'est que le récit de notre continuelle résistance à des empiètements de tout genre. L'histoire de demain ne sera que la répétition de celle d'hier. Donc, ceignons-nous les reins et soyons forts, car l'heure de la grande épreuve approche.

L'heure de la grande épreuve approche, mais aussi l'heure de la délivrance. Dissipé le nuage de fausse amitié qui nous cachait la réalité du péril, l'imminence de la menace; ouvert l'abcès d'hypocrisie anglaise qui empoisonnait notre résistance; bien définies sont aujourd'hui les positions de combat et l'enjeu de la partie. S'il nous faut payer du sanglant et douloureux holocauste de jeunes vies cette vérité, nous n'en oserons dire trop amer le prix, car sa révélation sera dans l'avenir une source d'unité française au Canada. De la crise si douleurese que nous traversons, notre race surgira demain, nous en avons l'inébranlable conviction, plus unie, plus maîtresse d'elle-même, plus française et moins saxonne que jamais.

## La Grande Nation

Samedi prochain, 14 juillet, le monde entier rendra ses hommages à la grande nation, la France, que ses ennemis disaient décrépite, usée, dégénérée, déjà à demi morte, et qui depuis tout près trois ans donne au monde étonné et ravi le spectacle d'un incomparable héroïsme et d'une vitalité inouie.

Bien des nations sont fortes et puissantes; d'aucunes ont plus d'or, plus de sujets, plus de territoires, plus de ressources matérielles que la France, mais nulle n'est aussi vraiment grande, nulle ne fait autant appel à tout ce qu'il y a de fier, de noble, de généreux, d'immatériel, de spirituel dans l'humanité, dans le coeur humain. C'est peut-être le plus étonnant spectacle de l'histoire moderne que l'existence de la France. Elle est comme l'esprit et le coeur de notre monde. Amplifiant sur Joseph de Maistre, nous pouvons dire que l'humanité ne pourrait vivre sans la France. Elle se décomposait, se mourait, disait-on, et cependant elle donnait au monde ses plus grands savants; elle reniait l'Eglise, elle faillissait au catholicisme, elle devenait le porte-parole de l'anti-cléricalisme, et cependant son or affluait plus que celui de toutes les autres nations pour la conversion des infidèles, l'expansion du royaume du Christ, ses fils et ses filles allaient en toutes les terres barbares de ce monde, terres brûlantes et enfiévrées de l'Afrique ou terres enneigées et aux longues nuits de l'océan arctique, féconder de leurs sueurs et de leur sang les moissons des chrétientés futures; elle devenait nation de second rang, sa grande épopée de glorieux et chevaleresques combats pour la liberté du monde et le maintien de la civilisation chrétienne était close, on ne reverrait plus les exploits surhumains de l'héroïsme français et les étonnantes victoires de son génie guerrier, et ne voilà-t-il pas qu'elle écrit la fulgurante page de la Marne, qu'elle mâte sur l'Yser et à Verdun la plus formidable machine de guerre qu'aient vue les peuples, qu'elle fait de son corps un victorieux bouclier à la civilisation humaine et sauve le monde.

• • •

Samedi prochain, déposant ses hommages aux pieds de l'immortelle et incomparable France, grande et belle entre toutes les nations, les peuples amis formuleront dans leur coeur épris et reconnaissant le voeu que cesse bientôt la grande épreuve qui prend à notre généreuse ancienne mère-patrie les meilleurs de ses fils et la saigne à blanc. A ce voeu, nous ajouterons le nôtre, plus affectueux encore parce que venant d'un coeur que fait battre un même sang, parce que jaillissant de l'admiration et de l'amour du petit-fils pour la grand'maman, l'aïeule splendide et belle. Mais insincère serait ce voeu si nous ne le traduisons en actes et ne lui donnons sa consécration par une énergique défense de la civilisation française et catholique en terre d'Amérique. Politiquement, nous ne tenons plus à la France; les liens matériels ont été brisés par la guerre, mais à l'épreuve survécut le lien immatériel de la pensée française. A nous de le faire plus fort que jamais en maintenant partout le verbe de France, la pensée de France, la civilisation de France. Cela nous vaudra des avanies, des rebuffades, des persécutions de la part des Anglais, mais la cause est si prenante, si haute, si noble qu'elle vaut bien que pour elle on lutte, peine et souffre.

## Les causes de la désunion

La presse canadienne-française, à peu d'exceptions près, a hautement félicité M. Jacques Bureau, député des Trois-Rivières, ancien solliciteur général, de son énergique défense de l'élément canadien-français, au cours du récent débat à Ottawa. Comme l'écrivait récemment M. Henri Bourassa, nous avons, au Canada, accoutumé de vivre dans une atmosphère d'insincérité et de mensonge. Nos concitoyens anglais nous ont corné leur violente amour à notre endroit tout en se moquant de la constitution et en faisant fi de tous nos droits et privilèges. De notre côté nous avons sans cesse crié à nos concitoyens anglais que nous les aimions, que leur drapeau nous protégeait, que nous jouissions d'une pleine liberté sous le régime britannique. Jamais nous n'avions osé leur confesser que nous n'avons "point confiance en eux, ni ne les aimons", comme le notait justement la **Tribune** de Winnipeg. M. Jacques Bureau a eu ce courage. Si suave, si réconfortant et si vrai est ce discours de M. Jacques Bureau que nous croyons devoir le reproduire à peu près dans son entier, tel que nous l'apporte l'édition française des débats des communes.

Il y a dans cette question un côté auquel je ne puis toucher sans une certaine douleur ou regret. On nous a donné les raisons pour lesquelles on imposait le service obligatoire; mais les feuilles indiquent généralement de quel côté souffle le vent. Je dis que les raisons que l'on a données jusqu'ici sont une insulte à ma province. Bien que le sujet soit grave, les expressions dont on s'est servi indiquent évidemment que l'on exprime des sentiments que l'on a depuis longtemps derrière la tête. Le solliciteur général (M. Meighen) nous a dit, l'autre jour: "Nous Canadiens anglais avons les sentiments les plus tendres à l'égard de nos compatriotes français." En songeant aux écrits de l'**Orange Sentinel,** du **Toronto News** et autres journaux de Kingston et d'Hamilton, je me suis dit, ces hommes sont de grands acrobates en paroles, car si les sentiments exprimés dans les journaux à l'égard de la province de Québec sont des sentiments d'amitié, je ne comprends pas l'anglais.

On a dit que l'enrôlement volontaire avait manqué son but. En présentant ce bill, le premier ministre nous a dit qu'en 1915 et en 1916 certains délégués étaient venus lui demander de suspendre ou de diminuer le recrutement. L'ancien ministre de la Milice a dit qu'en mars 1916, on ne lui a pas demandé de cesser le recrutement, mais qu'on lui a dit d'y mettre une sourdine et de le laisser se ralentir quelque peu. Conséquemment si le recrutement volontaire n'a pas réussi la faute en retombe sur ceux qui l'ont entravé.

L'ancien ministre de la Milice assure que les chefs des grandes industries poursuivaient le premier ministre de leurs sollicitations, dans la crainte qu'ils avaient de manquer d'ouvriers. Avec sa hardiesse habituelle, l'ex-ministre déclare qu'ils se sont également présentés devant lui, mais qu'il les a vite évincés; que, pour n'avoir pas eu le même courage, le premier ministre leur a cédé. Il ajoute qu'ils ont également poursuivi de leurs doléances le ministre des Finances, et que celui-ci a eu peur de voir arriver Toronto en armes. Et ce sont là les hommes qui proclament l'échec du volontariat. Si le volontariat a échoué, c'est qu'ils y ont eux-mêmes mis obstacle.

Je désirerais maintenant toucher un mot de ce travail de recrutement dans la province de Québec. Mon honorable ami de Rouville (M. Lemieux) a fait, l'autre soir, une déclaration dont se sont moqués nos amis de la droite qui ont parlé contre le recrutement dans la province de Québec. Il a dit qu'une des fautes du Gouvernement, c'était de n'avoir pas employé à cette propagande les officiers qu'il fallait; et cette assertion, je la fais mienne. Si l'on avait envoyé à Toronto ou ailleurs dans la province d'Ontario comme officier recruteur un Canadien français ne sachant pas un mot d'anglais, quelle réponse aurait-on fait à ses efforts? On ne l'aurait pas toléré une minute; on l'aurait escorté jusqu'au chemin de fer en lui disant: Allez apprendre l'anglais et repassez. Dans la province de Québec, le solliciteur général nous déclare, avec la bienveillance que l'on sait, que les officiers recruteurs de langue française étaient légion et qu'il en avait la liste. C'était, je crois, la liste des recrues qu'il avait. S'ils étaient légion, qu'ont-ils fait? Ils avaient un officier que je connais, que j'ai vu à l'oeuvre dans les camps de Trois-Rivières où il commandait à dix ou même quinze mille hommes à la fois. C'était un officier d'expérience et tout à fait compétent. Je parle du colonel Pelletier, que j'ai vu dans l'Ouest au temps de la rébellion. Il avait été blessé dans la lutte, d'où il est revenu pour prendre le commandement du district de Québec, et il est parti de là pour la guerre Sud-africaine. On ne dira pas de cet homme qu'il était sans expérience. Il était aimé des recrues réunies au camp de Trois-Rivières, qui avaient confiance en lui. Le colonel Roy était un officier de même condition à peu de chose près, et le général Lessard en était un autre. Aussi, lorsque j'entends dire qu'il n'a pas fait de recrues, ma réponse est qu'il a mal débuté, qu'on ne l'a pas encouragé et qu'il s'est joint au colonel Blondin, toute sa vie opposé au recrutement, si bien, que l'on hésitait à croire qu'il avait changé d'idée sur son chemin de Damas. Le général Lessard a débuté et on lui prédisait la réussite ;mais on ne voulait pas que le recrutement réussit dans la province de Québec.

Quand un homme part en guerre, qu'il va donner sa vie ou répandre son sang pour une cause, il veut avoir pour camarade quelqu'un en qui il ait confiance et sur qui il puisse se reposer. Il désire marcher avec quelqu'un dont il sait qu'il peut avoir la sympathie. Si nous devons en juger par les sentiments que certain groupe manifeste à notre égard, les Canadiens français n'ont aucune raison d'attendre quelque sympathie de gens qui ne sont pas de leur race. J'ai été étonné de lire dans les journaux que, dans une réunion à Queen's Park, celle dont parle mon honorable ami de Russell (M. Murphy), un soldat revenu du front a déclaré que, si le Gouvernement voulait contraindre les étrangers au service militaire, les soldats revenus du champ de bataille se battraient contre les Canadiens français. Ce qui m'étonne, ce n'est pas tant cette déclaration que la manière dont elle a été accueillie, l'ovation faite à celui qui venait d'exprimer un sentiment dont jamais en ce pays on ne devrait tolérer la manifestation. Ce sentiment, on ne le montre pas qu'à Toronto; il s'est répandu et l'on a pu voir dans la presse que, dans les rues de Québec, des soldats blessés avaient été insultés, qu'à Fraserville et à la Rivière-du-Loup, on avait lancé des pierres contre des trains où se trouvaient des soldats. Nous avons tout de suite demandé une enquête, et il en a été déposé un rapport sur le bureau de la Chambre.

Afin de voir s'il on y trouve de quoi expliquer l'insuffisance du recrutement dans la province de Québec, je vais lire ce que rapportent de cet incident ceux que le cabinet a chargé d'ouvrir une enquête. Au paragraphe 10 du rapport No 172, il est dit:

> La majeure partie des soldats croit si bien que la province de Québec n'a pas encore fait tout son devoir en ce qui regarde l'envoi de troupes outre-mer qu'ils expriment leur opinion aux citoyens de cette province en termes énergiques chaque fois que l'occasion s'en présente, et cela semble avoir eu un effet sur les engagements volontaires dans ces localités.

Inutile de dire, monsieur l'Orateur, que ces accusations n'ont aucun fondement, puisque le rapport de la commission établit que rien ne les a légitimées et que de plus, dans certains cas, ce sont les militaires qui ont attaqué les civils, que si les premiers ont à se plaindre de ceux-ci, ce ne peut être que d'avoir reçu la réciproque. Ces gens étaient-ils satisfaits du blâme déversé sur les Canadiens français dans les limites du Canada? Non, monsieur l'Orateur.

Afin de mettre en lumière cette hostilité et la position qui nous est faite, je me propose de soumettre ce télégramme à la Chambre. Le rapport est daté du 18 mai. Le 19 juin, un câblogramme fut expédié de Londres à l'adresse de l'honorable député de Rouville. Il est ainsi conçu:

> Hon. Rodolphe Lemieux,
> Ottawa.
>
> Un major de la Colombie-Britannique dit à un journaliste que son régiment avait été attaqué et insulté en traversant la province de Québec. Pouvez-vous m'envoyer le rapport du comité d'enquête?
>
> (Signé) Pelletier.

M. Pelletier est le représentant de la province de Québec à Londres. Comme l'a dit mon honorable ami de Rouville, on empoisonne la presse américaine. Eh bien, maintenant quelqu'un essaye d'empoisonner l'esprit du peuple anglais de l'autre côté de l'océan, sachant que ces accusations sont fausses, qu'une enquête a été faite par les autorités militaires et que leur rapport a établi la fausseté des accusations après la publication du rapport, voilà qu'on expédie cette dépêche pour s'assurer de la vérité d'affirmations par des gens rendus maintenant de l'autre côté de l'océan.

M. Lafortune: Qui envoie ce message?

(Suite à la page 2)

## PROPAGANDE DE COLONISATION

| | |
|---|---|
| Un Bienfaiteur, Saint-Boniface | $10.00 |
| Ligue de la Presse Catholique de Langue française | $5.00 |
| M. l'abbé P.-E. Halde, Deloraine | $5.00 |
| Pour la colonisation, Letellier | $2.00 |
| Saint-Isidore de Laprairie, Québec | $1.00 |
| M. Victor Champagne, St-Norbert, Man. | $1.00 |
| Un jeune de Saint-Boniface, Man. | $5.00 |
| Sifton, Man. | $5.40 |
| M. Alphonse Côté, Fisher Branch, Man. | $1.00 |
| Un abonné de Dufresne, Manitoba | $2.00 |
| M. l'abbé Jutras, Letellier, Manitoba | $5.00 |
| M. Zach. Robert, Letellier, Manitoba | $2.00 |
| Mme Zéphirin Bouchard, Letellier, Manitoba | $1.50 |
| M. Joseph Saurette, Letellier, Manitoba | $1.00 |
| Un fermier de Haywood, Manitoba | $2.00 |
| Georgien, Saint-Georges de Châteauguay, Man. | $1.00 |
| Alphonse Boulet, Dunrea, Man. | $1.00 |
| Calixte Comeau, LaSalle, Man. | $1.00 |
| Abbé J.-E. Derome, Oak Lake, Man. | $1.50 |
| Amédée Vachon, Oak Lake, Man. | $1.50 |
| Jos. Jutras, Letellier | $ .75 |
| Ernest Jutras, Letellier | $1.00 |
| Paul Saurette, Letellier | $1.00 |
| Philippe Manseau, Letellier | $1.00 |
| Onild Manseau, Letellier | $2.00 |
| Wilfrid Barnabé, Letellier | $2.00 |
| P. Parent, Letellier | $1.00 |
| Saint-Claude | $3.00 |
| Pierre Jackson, McCreary, Man. | $ .50 |
| François Marcotte, McCreary, Man. | $ .50 |
| Cercle Langevin de l'A. C. J. C., Sainte-Anne des Chênes | $3.00 |
| Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., Saint-Boniface | $5.00 |
| Fermiers de la paroisse, Ile des Chênes, Man. | $6.00 |
| Bienfaiteur, Toutes-Aides | $ .50 |
| Un ami, Camperville | $5.00 |
| Omer Leblanc, Saint-Léon | $1.00 |
| Les paroissiens de Saint-Léon, Man. | $6.25 |
| Cercle Saint-David, Saint-Jean-Baptiste, Man. | $5.00 |
| Un jeune de l'A. C. J. C., Saint-Boniface | $3.00 |
| Total | $101.40 |

# LE COIN DES DAMES

HIER on disait célébrer le cinquantenaire de l'Acte de la Confédération. Quiconque sait en quoi consistait cet Acte sait aussi qu'il devait être pour nous tous une source de paix et de bonheur. Les promesses qu'il comportait n'ont pas été tenues, aussi cette date ne nous invitait-elle pas à la réjouissance. Mais ce n'était pas une raison pour ne pas prendre avantage de ce congé écrit en encre rouge au calendrier, et nous l'avons consciencieusement employé à nous reposer, à flâner et à faire flâner les autres. Dieu, dans sa bonté et avec une infinie délicatesse, a mis dans notre existence la puissance de rire même au milieu de nos plus grandes tristesses? Il sait bien que la vie ne serait plus possible pour notre faible nature s'il fallait qu'elle s'écoulât toute dans les larmes. Le Christ lui-même n'a-t-il pas eu ses heures de consolations durant Sa vie de souffrances, d'autant plus grandes qu'Il avait la vision constante du dénouement qu'à certains moments même Il ne se sentait plus la force d'atteindre? Nous, nous ne connaissons pas l'avenir, et c'est bien fait, car malgré tout, dans nos jours de défaillance nous gardons toujours l'espoir d'un jour meilleur, même ici-bas, où justice sera faite.

Mais je m'aperçois que je me laisse envahir moi-même par le vent d'amertume qui souffle sur nos têtes. Pourtant, je ne voulais vous dire aujourd'hui que les bienfaits d'un jour de repos, si vite passé... C'est trop court un jour. Aussi depuis hier, je n'ai plus que l'idée fixe de mes vacances prochaines. Pour les petites ouvrières, c'est une halte dans la vie que les vacances. On se demande où l'on devra les passer, et de quelle façon? On cherche quelque coin perdu, au bord d'un lac, essayant d'oublier le reste du monde — voilà qui n'est pas facile, — pouvant à son gré se baigner, chanter, lire et rêver un peu, vivre à sa fantaisie enfin, n'ayant d'autre but que de faire provision de forces et de courage pour recommencer une nouvelle année de labeur.

Nous pensons donc à nos vacances. Ce que nous attendons toutes pour faire fleurir nos projets, c'est le soleil et la chaleur... Mais tant il est vrai que le bonheur parfait n'est pas de ce monde: si l'on songe à une petite fuite vers des cieux inconnus, voilà que se dresse devant soi l'ennui de laisser en arrière quelqu'un des nôtres qui, nous en sommes sûres, en sentent le même besoin que nous. On se résout difficilement à ne pas partager avec d'autres un bonheur quelconque, et c'est ainsi que souvent au dernier moment on renonce à l'attrait du plaisir projeté souvent depuis des mois.

En tout cas, où que nous soyons, il importe d'abord d'être agréable à Celui de qui tout nous vient, en faisant de ces jours de repos autant d'actions de grâces pour le soin qu'Il prend de ses enfants.

JACQUELINE DES ERABLES.

3 juillet 1917.

---

JEUNE fille, tu veux quitter cette douce maison qui, si longtemps, abrita ton jeune coeur. Tu y as grandi pure, aimable, innocente, mais sans cette expérience qui, loin de ces murs, devient si nécessaire.

Jeune fille, tu vas sans guide dans ce monde que tu ne connais pas, semblable à l'oiseau qui, pour la première fois, déploie ses ailes au soleil et chante les champs de verdure, les fleurs qui le ravissent.

Mais, regarde, toi, jeune fille, ce que l'oiseau ne voit pas.

Là-bas, dans cette prairie toute riante de fleurs, l'oiseleur a tendu ses filets. Un miroir mouvant fait resplendir au soleil ses mille fascettes brillantes, un oiseau sautillant à terre et becquetant les graines abondantes semées autour semble l'appeler à lui.

Un sifflet perfide gazouille ses avis les plus doux, imitant le chant de la fauvette, les cris du pinson, les gais refrains de l'alouette.

La plaine est déserte... Seul caché sous les broussailles, l'oiseleur attend patiemment l'occasion de saisir la proie qu'il convoite.

Malheur, malheur à toi, petit oiseau sans expérience, séduit par ces appas, tu viens voltiger alentour.

Il sera pris, et alors, adieu la liberté, adieu les roulades dans le feuillage touffu du bois; adieu, les nuits parfumées, adieu le nid de fleurs. Il passera le reste de sa vie dans une cage étroite. Au lieu de l'eau pure de la source limpide, il n'aura plus qu'une eau dormante et sans fraîcheur; au lieu de la graine légère, cueillie sur la tige verdoyante, qu'une nourriture sèche et malsaine.

Et seul, triste, abattu, il verra se ternir peu à peu les vives couleurs de son plumage, et sa voix n'aura plus que des gémissements plaintifs et des notes étouffées.

Plus de gaieté, plus de verdure, plus de fleurs, plus rien!...

Jeune fille, ce piège qui attend l'oiseau au sortir de son nid, je le vois aussi pour ton coeur si bon et si candide; pour l'oiseau, il s'appelle "**filet**" et pour l'enfant il s'appelle "**plaisir**".

Comme à l'oiseau il ne te laisse voir que ce qui charme et attire; mais prends garde. Sous ces joies qui enchantent est un démon caché. Oh! si tu peux rester, reste encore pour y prendre de l'expérience, dans cette maison qui si longtemps, avec amour, abrita ton coeur.

EGLANTINE.

## VARIETES

Le mot laconisme vient de Laconie, parce que les habitants de ce pays, les Lacedémoniens, avaient l'habitude de dire beaucoup en peu de mots (multa paucis). Il leur suffisait parfois d'un monosyllabe pour répondre à un long discours.

* * *

Jérémiade tire son nom de Jérémie, l'un des quatre grands prophètes qui, dans ses "Lamentations", prédit la ruine de Jérusalem, la captivité de Babylone, et déplore éloquemment les malheurs de sa patrie.

* * *

**Comment voient les aveugles**

Voici les diverses sensations grâce auxquelles les aveugles peuvent se rendre compte du milieu ambiant, le jour ou la nuit, par le mouvement dans les villes et la sensation de l'air dans les campagnes. Ils reconnaissent la taille d'un passant par la lourdeur de la marche et la rapidité du pas; la taille d'un interlocuteur par la direction et l'élévation de la voix; l'âge et le sexe par la voix. Le voisinage d'un pont leur est signalé par la résonnance, le voisinage des arbres ou du gazon par l'odeur, le voisinage d'un carrefour ou le coin d'une rue par l'amincissement progressif du son.

## DE LA MODE

Pour les robes légères la question des nuances est fort importante. Une jolie teinte fait une jolie robe, mais il ne faut pas que la couleur soit préjudiciable au teint. Quelques nuances fort seyantes aux jeunes personnes ont le don fatal de vieillir une personne âgée.

* * *

La longueur des jupes dépasse quelque peu celle des jupes de l'année dernière.

* * *

Les plis "en tuyaux d'orgue" et les plis avec jours à la machine sont beaucoup employés pour les robes de linon, de voile, de bassin ou de batiste.

* * *

La robe chemise est très en vogue. Elle se passe pardessus la tête et comprend souvent un long corsage pour faciliter l'emploi de deux tissus.

* * *

La blouse russe se fait de plus en plus longue. Les nouvelles se confectionnent en shantung, en soies et en toiles.

* * *

Avant la guerre, les blouses et les jupes indépendantes n'étaient acceptées que pour le matin, pour les courses dans les magasins ou pour les employées de bureau. Maintenant elles sont admises à toute heure de la journée.

## RECETTES

**Oeufs à la pomme de terre**

Creuser de grosses pommes de terre ayant cuit au four pendant une heure; écraser la pulpe, l'assaisonner de sel, poivre et beurre en mettre dans chaque pomme de terre et recouvrir de tranches d'oeufs cuits durs.

* * *

**Omelette battue**

Ingrédients: 6 oeufs; 2 cuillerées à soupe de lait; 2 cuillerées à soupe d'eau; 2 cuillerées à soupe de beurre; sel et poivre.

Préparation: Battez bien les oeufs ensemble, ajoutez tous les autres ingrédients et mélangez bien. Faites fondre le beurre dans la poêle et versez les oeufs dedans, ayant soin de remuer constamment jusqu'à ce que cela soit mou et crémeux. Servez tout de suite.

* * *

**Omelette soufflée**

Ingrédients: 4 oeufs; 2 jaunes d'oeufs; pincée de poivre; 6 cuillerées à soupe d'eau; ½ cuillerée à thé de sel; 1 cuillerée à soupe de beurre.

Préparation: Battez les blancs des quatre oeufs en neige et les six jaunes jusqu'à ce qu'ils deviennent épais et d'une belle couleur jaune. Ajoutez l'eau, le sel et le poivre aux jaunes, mélangez bien ensemble, puis mettez les blancs avec les jaunes. Mettez le beurre dans une poêle, et quand il est chaud, versez le mélange, laissez à une chaleur modérée pendant deux minutes, puis mettez dans un fourneau chaud pour finir de cuire. Otez du fourneau, coupez-la en travers et tournez-la dans un plat bien chaud et servez. (Il faut toujours qu'il y ait plus de jaunes d'oeufs que de blancs dans une omelette soufflée).

* * *

**Pouding à la pêche**

Ingrédients: 6 pêches; 1 tasse de sucre; 2 tasses de lait; 3 oeufs; 1 cuillerée à soupe de farine; 1 cuillerée à soupe de sucre.

Préparation: Coupez les pêches en tranches minces, enlevez les noyaux, puis jetez le sucre sur les tranches. Faites bouillir le lait au bain-marie, ajoutez les jaunes d'oeufs bien battus puis la farine délayée avec un peu de lait. Brassez jusqu'à ce que cela devienne épais et jetez sur les fruits. Battez les blancs d'oeufs en neige et étendez sur le pouding, saupoudrez de sucre et faites prendre au fourneau pendant quelques minutes. Servez froid.

E. R.



(Suite de la page 1)

## LES CAUSES DE LA DESUNION

L'hon. M. Bureau: Monsieur Pelletier, le commissaire de la province de Québec à Londres. La persécution s'arrête-t-elle en Angleterre? Non, monsieur; elle va plus loin, elle traverse la Manche et va droit aux tranchées. L'autre jour, j'ai lu dans un journal une lettre d'un jeune Canadien de la province de Québec, disant que même dans les tranchées, presque tout ce qu'ils avaient à lire, était un journal qu'on faisait circuler, un journal qui dénigrait et diffamait les Canadiens français, un journal de Toronto, qui a pour titre "Jack Canuck." Voilà l'espèce de journaux qui circulent dans les tranchées, et voilà le respect qu'on professe, non seulement pour les lâcheurs, mais encore pour les hommes qui sont allés au front verser leur sang.

L'insulte nous poursuit, non seulement depuis le commencement de la guere, mais longtemps auparavant; nous avons enduré notre mal en patience. Le groupe d'hommes qui déploie tant d'activité contre nous ne saurait se rendre compte de la situation. Qu'ils me permettent de leur dire que les navires qui ont transporté de ce côté de l'océan les Canadiens français n'étaient ni en acier ni des palais flottants. Le français en Amérique n'est pas allé loger à l'hôtel Windsor, déployer une carte du Canada, tirer son carnet de chèques et décider où il allait placer ses milliers de dollars. Il n'est pas venu non plus y chercher la richesse. Son courage et un grand coeur, voilà ses armes et son capital.

La paix et le bonheur voilà la richesse qu'il ambitionnait. Son palais à double hélice d'acier, c'était un petit canot, et lorsqu'il l'attérit sur les rives du Saint-Laurent, lorsqu'il mit pied à terre, pour y conquérir sur la forêt et contre les aborigènes un morceau de terre pour y vivre en paix et y élever sa famille, il n'en demandait pas davantage. Se créer un foyer pour ses descendants, adorer son Dieu selon sa foi, parler sa langue et trouver son bonheur avec sa famille au coin de l'âtre, voilà ce qu'il voulait. Cet homme ne saurait avoir la même mentalité que celui qui est venu au Canada il y a vingt-cinq ou trente ans.

Enraciné au sol, sa seule patrie au monde est le coin de terre acheté par son père à la sueur de son front. Nous sommes fiers du sang français qui coule dans nos veines, mais on ne saurait nous appeler Français, nous sommes Canadiens. Un jour, les hasards de la guerre nous tournèrent; il nous fallut changer de compagnons et nous soumettre à un nouveau régime. Nous l'avons fait, nous avons accepté nos nouveaux concitoyens pour vivre en paix avec eux. A cette époque, associés possédant la majorité des actions, 70,000 contre 3,000, lorsque les hommes de notre race, Lafayette et Rochambaut, vinrent nous demander de trahir notre serment de fidélité et de faire cause commune avec la République Américaine, nous avons su refuser. Nous avons su rester fidèles, nous avions juré fidélité à nos nouveaux associés. Que ceux qui révoquent en doute notre loyalisme aillent dans la province de Québec, sur la grande route nationale du Saint-Laurent, et là ils verront que le Canadien français, en avant de sa maison, a le témoin de sa promesse; ils verront, plantée sur chaque ferme la croix, qui rappelle au Canadien français qu'il ne saurait être parjure à la Couronne Britanique — et il ne le sera jamais. Pour mettre en lumière l'hostilité d'un certain groupe, il suffit de retenir ce qui s'est passé ici cet après-midi. J'ai été ébahi des réponses de l'honorable député de Parry-Sound (M. Arthurs). Mon honorable ami de Cap-Breton lui a posé une question. Le député de Parry-Sound affirmait qu'il ne restait qu'un millier de Canadiens français au front, qu'un régiment avait été décimé, qu'il n'y avait en Angleterre que des officiers et des sous-officiers. Alors mon ami lui posa une question, à peu près en ce sens: Vous avez dit qu'il y avait de 5,000 à 6,000 Canadiens français; qu'un régiment avait été décimé; que 1,000 étaient dans les tranchées; où sont les autres?

L'honorable député a répondu: Ils doivent avoir déserté.

Plusieurs députés: Honte, honte

L'hon. M. Bureau: M. l'Orateur, est-ce là de la noblese, de la générosité, je vous le demande, est-ce de la bonne foi britannique —est-ce même décent? Je réponds non.

M. C. A. Wilson (Laval): C'est allemand.

L'hon. M. Bureau: Pensez-vous qu'une mère qui a un coeur dans la poitrine, ou un père qui a du sang dans les veines dira à son fils de s'enrôler sous des hommes qui expriment de pareils sentiments? Quel traitement pouvez-vous attendre? Vous dites: Allez combattre les Prussiens, au nom de la liberté, au nom de la démocratie, partez pour combattre les Prussiens. Pourquoi? Parce que l'ennemi a appelé ses engagements des chiffons de papier, parce qu'il a écrasé sous sa botte la nation la plus faible, la Belgique, parce qu'il a essayé de faire disparaître de la surface du globe les petites nations des Balkans; et du même coup, vous traitez ainsi vos compatriotes, vous traitez ainsi les hommes des tranchées. Lisez la liste des pertes, et vous verrez que quelques-uns ont déserté pour aller dans un monde meilleur, qu'il ont déserté en répandant leur sang, qu'ils ont déserté en prenant Courcelette, et je demande à un gentleman qui dit avoir été dans les tranchées, à un gentleman qui dit avoir levé un régiment et qui n'a que des paroles d'outrage pour des hommes qui ont perdu leur vie, je lui demande: Allons-nous nous enrôler pour servir avec des gens comme vous? Et alors, M. l'Orateur, ces messieurs viendront...

Quelques députés: Ne l'appelez pas un gentleman.

L'hon. M. Bureau: Ce n'est pas lui que j'appelle ainsi, je parle à ces messieurs de la droite en général. Ils viendront et nous appelleront la brigade du foie-blanc, l'association des pieds froids, la bande des embusqués.

Ils pensent que nous allons les suivre. Quel est l'homme assez fou pour aller s'enrôler, quand il sait qu'il aura à lutter davantage avec les hommes qui le commandent qu'avec les Prussiens quand il les rencontrera?

Les insinuations, les dénigrements et les calomnies ont été lancés contre mes compatriotes par un certain élément de la province d'Ontario. Notez bien que nous faisons exception pour certaines personnes bienveillantes. Un mouvement s'est fait pour essayer d'amener une meilleure entente entre les deux provinces. Il y a eu une députation de la Bonne Entente.

J'ai eu le plaisir d'être présent quand elle est venue à Trois-Rivières, et je puis dire que tous ses membres ont été charmés et que quelques-uns ont été surpris. La visite a été rendue, mais quelques rédacteurs titrés en ont ri et s'en sont moqué.

Ce que nous voulons, maintenant, M. l'Orateur, c'est l'unité. Nous ne voulons ni lutte, ni combat; nous voulons comprendre que nous ne formons qu'un peuple combattant pour une cause commune et qu'il n'y a dans ce pays aucune race supérieure ou inférieure. Je ne consentirai jamais à ratifier des engagements rompus. Je ne serai jamais satisfait tant qu'une classe de citoyens sera mise à l'écart comme indigne d'être Canadienne.

Comme je l'ai dit, le député de Parry-Sound (M. Arthurs) et le député d'York-Nord (M. J. A. M. Armstrong), ne sont pas les seuls.

Nous qui comptons sur les traités et les engagements pour notre protection, nous avons entendu

(Suite à la page 6)

# Pour Lire au Foyer le Dimanche

## VIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Matth., XII, 15-20.)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, mais qui, au dedans, sont des loups ravisseurs; vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur les épines, ou des figues sur les ronces? Tout bon arbre porte de bons fruits, et tout mauvais arbre porte de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre de bons fruits. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu: c'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. Tous ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père, qui est dans le ciel, voilà celui qui entrera dans le royaume des cieux.

## SPECULATION ET CONSCIENCE

Faire de l'argent, en faire vite, en faire beaucoup, est, de nos jours, la grande préoccupation de nombre de commerçants, d'industriels, de brasseurs d'affaires.

Autrefois les petits boutiquiers et les marchands, satisfaits de modestes bénéfices, vivaient bonnement selon leurs moyens, au jour le jour, sans ambition mais aussi sans gêne; leur vie était douce et leur conscience tranquille.

Aujourd'hui, ce n'est plus cela. Une fièvre de spéculation s'est emparée des têtes et les tient sans cesse en ébullition: on s'agite, on se pousse de l'avant. C'est à qui distancera ses rivaux, à qui éclipsera ses voisins par l'étalage d'un luxe plus tapageur et plus fastueux. Une maison commode et simple ne suffit plus, il faut une riche résidence et des meubles de prix. On rougirait de porter des habits communs, il faut s'habiller de drap fin et donner à la femme et aux enfants des robes de soie et de coûteuses toilettes... L'ambition et les dépenses extravagantes n'ont plus de limites, parce que la soif du plaisir, la recherche d'une vie matérielle, voluptueuse et sensuelle, sont devenues, elles aussi, insatiables. C'est là, semble-t-il, le mobile unique de notre activité, le but même de l'existence.

La vieille appréciation païenne reprend le dessus dans nos sociétés modernes... Honneur aux riches! Ils vivent bien, ils s'habillent bien; à eux l'estime, la considération, le respect. Maudits soient les pauvres! Ce sont des naufragés de la vie, des gueux, des gens de rien.

Le commerce est devenu un vrai champ de bataille où des milliers de concurrents s'élancent à la fois, se heurtent et se bousculent.

Malheur à ceux qui tombent (ils sont nombreux!) les autres leur passent sur le corps en poussant un cri sauvage.

Un rival à terre!

Une chance de plus pour moi pour m'enrichir!

Et avec une ardeur nouvelle, ils font la chasse aux dollars.

### Spéculation et conscience

Dans cette fièvre de spéculation, au milieu du brouhaha des affaires, la conscience a bien de la peine à élever une voix que, d'ailleurs, on a tout intérêt à ne pas entendre...

Elle parle de justice et de droits à respecter, de lois inflexibles qui doivent régler les transactions commerciales; elle condamne des spéculations avatageuses, mais louches, des industries qui font tomber les dollars dans la poche, mais en faisant, en même temps, de larges brèches à l'équité, aux droits du prochain.

Que tout cela est gênant pour des hommes qui veulent s'enrichir à tout prix! On préfère certaines maximes du monde, bien plus accommodantes, et l'on invoque toutes sortes de prétextes spécieux pour justifier une conduite qui ne suit pas toujours la ligne droite.

—Impossible de faire des affaires, si l'on s'en tient strictement aux lois de l'Eglise.

—Je ne veux pas voler, ah! non, mais je joue au plus fin et je profite de la chance quand elle se présente... Quel mal y a-t-il à cela?

—Les prêtres n'entendent rien au commerce. Qu'ils nous laissent donc tranquilles avec leurs sermons!

D'ailleurs, je fais comme les autres: c'est le seul moyen de réussir...

Et les hommes qui parlent de la sorte tiennent cependant à passer pour gens honnêtes; ils se disent chrétiens, ils connaissent leur religion, ils savent qu'ils auront à rendre compte un jour de leurs opérations à un juge qui ne se contentera ni d'excuses frivoles, ni de raisons mondaines.

Pourront-ils alors faire approuver leurs comptes? Justifieront-ils les moyens qu'ils emploient aujourd'hui pour amasser de l'argent?

Disons-le franchement: nombre de ces habiletés prétendues sont tout simplement des escroqueries. Le diable les conseille à des hommes peu scrupuleux et dont tout le programme commercial pourrait se résumer en ces quelques mots:

**Soutirer à l'acheteur autant d'argent que possible, en profitant de son ignorance ou en abusant de sa simplicité pour le tromper habilement.**

Faisons une promenade à travers le monde des affaires et de la spéculation. Prêtons l'oreille aux conseils perfides que le diable donne à ceux qui veulent devenir riches, à tout prix, de n'importe quelle manière.

### Commerçants, industriels et spéculateurs en visite chez le diable

**Le diable,** à son bureau. — Quelle foule ce matin! mon bureau est encombré et je vois encore dans la rue toute une longue procession de solliciteurs. Que me veulent donc ces gens-là?

Messieurs, qu'y a-t-il pour votre service?

Le **foreman** de la délégation. — Monsieur, je suis chargé de parler au nom de tous; du reste, notre demande est la même.

Nous sommes des catholiques, appartenant à des professions diverses: marchands, industriels, spéculateurs et habitants... Notre désir est le même aussi: nous voulons de l'argent, mais il y a dans la religion un commandement qui nous gêne beaucoup, c'est le septième: "Bien d'autrui ne prendras ni retiendras à ton escient."

Vous le savez, Monsieur, être strictement honnête en affaires, c'est petit profit. D'autre part, agir malhonnêtement, en mettant la main dans la poche du prochain, serait s'exposer au pénitencier, et, de plus, donner franchement son âme au diable, ce qui nous répugne, je vous l'avoue...

N'y aurait-il pas moyen d'éviter ce double écueil? de tourner cette difficulté? Ne pourrait-on pas faire de l'argent sans que la conscience criât trop fort et sans avoir rien à craindre de la loi et de la justice?

**Le diable.** — Mais certainement, Messieurs, certainement, la chose est possible.

Je saisis votre pensée.

Vous désirez savoir comment, en affaires, on doit s'y prendre pour jouer au plus fin et s'enrichir sans avoir l'air de dérober le bien d'autrui?

Je vous l'enseignerai bien volontiers. Aujourd'hui, bon nombre de catholiques pratiquent ces habiletés et s'en trouvent bien.... au moins pour le présent.

Mais vous êtes de conditions trop différentes pour que je puisse vous instruire tous à la fois.

Ayez donc l'obligeance de vous présenter l'un après l'autre.

(Tous sortent, à l'exception d'un seul.)

### Premier client: le marchand de nouveautés et le diable

—Monsieur, je suis un marchand de nouveautés.

Je n'ai fait jusqu'ici que des profits bien modestes dans mon commerce et je désirerais voir augmenter mes bénéfices.

Mais aussi, je voudrais devenir riche, comme tel et tel de mes confrères. Leur commerce n'est pas plus étendu que le mien et pourtant les voilà qui achètent des maisons, placent de l'argent en banque et font les gros messieurs.

Ils ont sans doute un secret que j'ignore et que je voudrais bien savoir. Pourriez-vous me l'apprendre?

**Le diable.** — Bien volontiers, Monsieur.

Vous avez probablement négligé dans votre commerce certaines petites industries, faciles à pratiquer, parfaitement à l'abri des lois et qui, en peu d'années, arrondissent joliment la bourse d'un marchand habile.

Je vais vous les faire connaître, asseyez-vous.

### Les industries du marchand

**Première industrie.** — Il y a, vous le savez, une manière de faire glisser l'étoffe sur la mesure, qui l'allonge, au profit du marchand...

Enseignez-le à vos commis et voyez à ce qu'ils la pratiquent.

**Deuxième industrie.** — Vous avez parfois en magasin des marchandises avariées ou de qualités inférieures qui se vendent mal en plein jour, ou sur lesquelles vous devriez faire un rabais considérable...

Ne les mettez sur le comptoir que le soir, à la lumière du gaz, et, quand les clientes de dix heures arriveront, vendez-leur ces étoffes au plein prix.

Vos commis ne seront pas fâchés de prendre cette petite revanche sur les acheteuses qui les tiennent sur pied à de pareilles heures de nuit.

**Troisième industrie.** — N'ayez pas de prix fixe!

Profitez hardiment de toutes les chances qui se présenteront. Si vous avez affaire à un brave homme d'**habitant,** ou à quelque personne naïve, disposée à croire tout ce que vous direz, vendez le plus cher possible, tout en jurant bien fort que c'est bien juste si vous ne perdez pas d'argent dans le marché.

**Quatrième industrie.**—La clientèle des femmes coquettes.

Une des principales ressources, pour augmenter vos bénéfices, sera de vous assurer la clientèle des femmes coquettes et dépensières de votre quartier.

Elles font, d'ordinaire, la fortune des marchands habiles.

Etudiez bien leurs habitudes et leur tempérament, et quand Mme X... ou Z... entrera au magasin, vite, accourez pour la servir vous-même.

Etalez à ses regards tout ce que vous avez de plus beau, de plus riche, de plus à la mode dans vos marchandises. Puis faites appel à vos plus belles phrases. Soyez éloquent.

Dites-lui comme ces étoffes chatoyantes iraient bien à sa complexion, comme ces rubans lui donneraient bonne mine, quelle magnifique occasion ce serait de renouveler ses toilettes et celles de ses filles... Du reste, par égard pour une cliente aussi constante, vous lui laisserez ces étoffes au prix coûtant,... sans un sou de bénéfice.

La femme commence à être fascinée par la tentation,... l'envie lui monte au coeur... Elle va dire oui,... mais une pensée l'arrête...

Son mari lui a strictement défendu toute nouvelle dépense.... Va-t-elle passer outre et s'exposer à une scène déplaisante à la maison?

Vous lisez tout cela sur son visage.

Bien vite, venez au secours de la pauvre femme.

Offrez-lui un crédit à longue échéance. Vous vous rattraperez tout à l'heure sur le prix, car Mme X... n'a pas la moindre idée de ce que ces étoffes peuvent valoir. Elle paiera ce que vous voudrez.

Enfin, vous triomphez. Votre cliente venait au magasin pour acheter une aune de coton; elle en sort avec de belles étoffes et cinquante piastres de dette.

Dans six mois, quand le mari recevra le billet, il y aura une scène orageuse à la maison.

L'homme s'emportera contre sa femme et contre vous. Il vous accusera de le ruiner, parce que vous poussez sans cesse sa femme à la dépense.

Laissez-le dire.

Il sera bien obligé, en définitive, de payer ces comptes, et, à la première occasion, vous recommencerez avec le même succès.

**Cinquième et dernière industrie:** la banqueroute. — Si ces finesses ne vous mènent pas assez vite au résultat désiré, alors recourez aux grands moyens, préparez une banqueroute...

—Une banqueroute! mais, Monsieur, pour le marchand, c'est la ruine!

—Pas toujours, mon ami, pas toujours... J'ai connu plus d'un marchand qui, par des banqueroutes successives et bien combinées, est arrivé à mettre de côté de belles sommes d'argent.

Le tout est de bien préparer le coup.

Voici comment vous pourrez vous y prendre:

Pendant quelque temps, soyez honnête, strictement honnête en affaires, payez régulièrement vos fournisseurs et faites-vous la réputation d'être un homme exact, suivant de près son commerce.

Puis, quand on aura pleine confiance en vous, faites des commandes considérables, remplissez bien votre magasin. Alors vendez au rabais, vendez argent comptant, vendez à n'importe quel prix. S'il vous faut prendre des billets, faites-les mettre au nom de votre femme, qui, séparée de bien avec vous, sera ainsi à l'abri de la loi.

Ensuite, sous forme de cadeaux, placez en dépôt chez vos parents ou chez des amis sûrs ce que vous avez de plus riche dans le magasin.

Enfin, réservez-vous quelques milliers de piastres pour les jours de famine, puis déclarez banqueroute.

Vous offrirez hardiment à vos créanciers déconfits quelques dix cents dans la piastre. Ils devront s'en contenter.

Deux ou trois faillites de la sorte vous mettront dans vos affaires... et au mieux avec le diable.

Au revoir, Monsieur... Au suivant!

### Deuxième client: le marchand épicier et le diable

— Monsieur, je suis marchand épicier.

C'est un métier où l'on doit être très honnête, et je l'ai été jusqu'à ce jour. Mais les profits sont petits,... l'argent rentre si lentement!... Je voudrais aller plus vite en besogne. Ne pourriez-vous pas m'indiquer quelques recettes pour atteindre ce but?

**Le diable.** — Bien volontiers, mon ami. Voyons, repassons les recettes à l'usage des épiciers pour faire de l'argent.

**Première recette.** — Vous connaissez, n'est-ce pas, les secrets de la pesée? En donnant à la balance une légère inclinaison de votre côté, en y jetant, d'une certaine manière, sucre et café, vous la ferez fléchir plus facilement et ainsi vous gagnerez quelques onces sur chaque client.

Ce sera peu de chose sans doute, mais l'opération, répétée une centaine de fois par jour, ne laissera pas de vous donner de jolis bénéfices à la fin de la semaine et du mois.

"Les petits ruisseaux font les grandes rivières", dit le proverbe.

**Deuxième recette.** — En manipulant adroitement vos marchandises, vous pourrez faire des bénéfices considérables.

Donc: du plâtre dans la farine.

De la chicorée dans le café.

De l'oléomargarine (beurre de gras de boeuf) dans votre beurre de vaches.

De la mélasse ou de la cassonade dans votre sirop d'érable.

Sur dix oeufs frais, deux ou trois qui soient douteux.

Dans un minot de bonnes patates, un quart de celles qui, l'hiver passé, gelèrent dans votre cave.

Vous n'êtes pas pour supporter seul toute cette perte: vos clients devront bien en avoir leur part.

Vous avez ainsi mille ressources d'augmenter vos profits, sans qu'il y paraisse. Mais j'arrive maintenant à des moyens plus sérieux.

**Troisième recette:** vente de boissons fortes. — Vous avez, n'est-ce pas, une licence pour la vente des spiriteux!

—Oui, Monsieur, je puis vendre au gallon.

— A la bonne heure! Si vous êtes adroit, c'est là ce qui vous donnera le plus d'argent.

En arrière de votre magasin, ayez un petit réduit secret où vous offrirez un verre de whisky aux pratiques ordinaires.

Cela vous aidera d'abord à conserver votre clientèle et même à la revoir plus souvent.

Ensuite, bien des hommes, amorcés par ce coup d'appétit, vous achèteront la bouteille entière avant de sortir du magasin. Enfin, certaines femmes, attirées par votre obligeance, accepteront, elles aussi, ce petit coup d'encouragement. Elles se trouveront faibles; elles éprouveront tout à coup des douleurs d'estomac, une lassitude générale; un doigt de whisky avec de l'eau et du sucre leur rendrait leur belle humeur... Même de nouvelles clientes vous viendront, quand ce petit secret sera discrètement connu dans le quartier.

### La vente du dimanche

Le dimanche, tenez votre magasin fermé, bien entendu, mais laissez la porte de côté ouverte pour les initiés. On se passera bien vite le mot d'ordre à la ronde.

Montrez-vous très accommodant pour ceux qui, ce jour-là, auraient besoin d'un flacon de gin ou de whisky pour la maison. Acceptez leurs raisons de bonne grâce...

Il est survenu de la visite inattendue.

La femme est indisposée...

Le petit dernier a mal au ventre, un punch bien chaud lui fera du bien...

Tout cela est faux, vous le savez. Cet homme est un ivrogne; il laisse sa famille dans la misère; il a déjà beaucoup trop de boisson dans le corps. N'importe! prenez son dollar et donnez-lui un flacon de whisky.

S'il vous envoie son petit garçon ou sa petite fille, vendez encore, pourvu que l'enfant ait l'argent en main.

La pauvre petite! elle fait pitié à voir, à peine vêtue de misérables haillons! Ses yeux sont rouges, elle a pleuré; sa voix tremble en demandant la boisson maudite qui cause tant de misères à sa mère... Mais la père a menacé de battre l'enfant si elle ne lui rapportait pas de boisson... Elle a eu peur.. Vendez quand même, sans regarder la petite malheureuse.

Ce sera une piastre de plus dans votre tiroir.

Enfin, si vous voulez employer le grand moyen de devenir riche tout d'un coup, je vais vous l'enseigner... mais prudence! approchez-nous, je vous le dirai tout bas à l'oreille.

**Quatrième recette:** assurance et feu. — Faites des achats considérables, mais prenez une forte assurance sur votre magasin.

Un beau soir que vous serez seul, oubliez à la cave ou au grenier, tout près de caisses d'emballages ou de votre provision d'allumettes, une forte lampe bien remplie de pétrole, et disposée de façon que, pendant la nuit, elle tombe ou éclate en morceaux...

Fermez tout à clef et rentrez tranquillement chez vous.

Bientôt vous entendrez sonner l'alarme du feu et vous rirez du bon tour que vous avez joué à l'assurance et à vos créanciers.

Voilà, Monsieur... Au suivant!

### Troisième client: l'habitant et l'ouvrier en visite chez le diable

**Le diable.** — Un habitant, un ouvrier en visite chez moi! cela n'arrive pas souvent... Voyons, mes amis, qu'y a-t-il pour votre service?

**L'habitant.** — Moi aussi, Monsieur, je voudrais **jouer au plus fin;** mais, vous le savez, je n'ai pas grande instruction. Ne pourriez-vous pas m'aider de quelques bons petits conseils?

**Le diable.** — Mais oui, de bon coeur. Vous ne vous attendez pas, bien entendu, à faire de gros profits, comme ces messieurs de la ville: pourtant, avec un peu de finesse, il y aura aussi moyen pour vous de gagner, sinon des louis d'or, au moins de bonnes piastres sonnantes.

Ouvrez les deux oreilles et écoutez.

Quand vous irez vendre du foin à la ville, mettez le beau foin sur le dessus de la charge, bien en vue; le mauvais, le foin rouge, au milieu, et affirmez hautement à l'acheteur que le tout est de première qualité.

Si vous devez vendre votre foin à la pesée, avant de partir, jetez une demi-douzaine de seaux d'eau dans la voiture, mettez du foin sec par-dessus et faites-vous payer argent comptant.

Le bourgeois verra bien qu'un habitant est assez fin pour lui jouer des tours.

Vous offrez des patates en vente: les grosses en dessus, les petites et les pourries, au milieu.

Même truc pour le beurre.

Du beau beurre frais, bien appétissant sur le haut de la tinette, le beurre de l'an dernier au centre; à moins que vous n'ayez l'audace de cet habitant qui, l'an dernier, vendait à Montréal des tinettes de glace, avec une couche de beurre par-dessus. Mais le tour est dangereux et ne peut pas se répéter... Aussi, je n'ose pas vous le conseiller. Tenez-vous-en à l'autre; regardez la bourgeoise, bien en face, d'un air honnête et naïf.

Elle vous achètera votre beurre et le paiera un bon prix.

Inutile de vous indiquer en détail les petits profits que vous pouvez faire sur les autres produits de votre ferme. Vous les connaissez.

De l'eau dans le lait.

Des oeufs avancés mêlés aux oeufs frais.

Du sirop d'érable fabriqué avec de la cassonade, etc., etc.

Quand vous aurez à vendre des animaux, là vous pourrez opérer plus en grand; mais l'exposé de ces finesses nous prendrait trop de temps.

Consultez les maquignons.

Ils en savent aussi long que le diable.

### A l'ouvrier

Quant à vous, mon brave homme d'ouvrier, je n'ai pas grand'chose à vous répondre. Votre métier vous force, pour ainsi dire, à être honnête.

Tout ce que vous pouvez faire, c'est d'essayer de tricher le patron, en vous faisant payer de la besogne que vous n'avez pas faite, des journées de travail que vous avez passées à l'auberge, avec les camarades.

Tâchez aussi de mettre la main sur tout ce qui pourra être utile à la maison: des clous, des vis, de la peinture, du bois, du vernis, etc., etc.

Le bourgeois est assez riche pour vous payer ces bagatelles-là.

Mais, par exemple, pour vous, le grand moyen de sauver de l'argent sera de faire des dettes chez le boucher, chez le boulanger, surtout chez le marchand pour habiller votre femme en dame et vos jeunes filles en élégantes demoiselles... puis de ne pas payer vos dettes... Faites exception pour l'aubergiste seulement, afin de ne pas vous fermer la porte de ce lieu de consolation.

Au revoir, Messieurs...

Au suivant!

**Le diable,** impatienté. — Comment! encore toute une troupe de solliciteurs!... Mais on n'en finira donc pas ce matin!...

— Monsieur, nous sommes des contracteurs de travaux publics, des entrepreneurs, des jobbers au service du gouvernement...

**Le diable,** avec humeur.—Comment! Messieurs, vous, des entrepreneurs, des contracteurs de travaux publics au service du gouvernement, vous venez demander au diable des conseils pour faire de l'argent!...

Mais vous vous moquez de moi. Je n'ai rien à vous apprendre... Allez, messieurs, vous êtes tous de force à en remonter au diable en personne!

Ils sortent...

### Epilogue

La bande entière des solliciteurs est réunie autour de son président. Celui-ci prend la parole.

— Messieurs, dit-il, vous venez d'entendre les conseils que le diable nous donne pour faire de l'argent, pour le faire vite et n'avoir rien à craindre de la justice ni de la prison. Mais, avez-vous remarqué pendant qu'il parlait comme il clignait de l'oeil et comme sa physionomie semblait narquoise et moqueuse?... Il avait l'air d'un homme qui cherche à duper des imbéciles... Tout cela ne me dit rien de bon.

Après tout, nous sommes des catholiques...

Aucun de nous, je pense, ne veut aller droit chez le diable, après la mort... Or m'est avis qu'en suivant ces conseils, nous prendrions juste ce chemin-là.

Voici donc mes conclusions:

**Je préfère avoir moins d'argent et continuer de faire un commerce honnête.**

**Je préfère une conscience tranquille aux dollars qui entreraient par la mauvaise porte.**

**En un mot, je préfère la loi de Dieu aux conseils du diable..... Qu'en pensez-vous?**

**Tous.** — Nous sommes du même avis. Pour être heureux en ce monde et en l'autre, la meilleure habileté est encore et sera toujours d'être honnête en affaires.

Au diable les finesses qui ont besoin d'ombre pour réussir!...

**Ed. Hamon, S. J.**

—"Misères humaines."

## DE L'ATTITUDE DES FIDELES PENDANT LA MESSE

Aux messes chantées, les règles sont plus précises et doivent être par conséquent observées avec plus d'attention.

Tout le monde est à genoux, depuis le commencement de la messe jusqu'à ce que le célébrant monte à l'autel: alors on peut s'asseoir.

Restez assis pendant le **Kyrie** et le **Gloria,** puis levez-vous quand le prêtre vous salue par le **Dominus vobiscum** et restez debout pendant les oraisons, à moins que ce ne soit une messe des morts ou un jour de férie d'Avent, de Carême ou de jeûne; alors vous devez être à genoux pendant les oraisons, comme le fait du reste le clergé.

Vous serez assis pendant l'Epitre, le chant du Graduel, de l'**Alleluia,** du Trait et de la Prose et vous vous lèverez quand le Diacre solennellement commencera l'Evangile.

Pendant le **Credo** il faudrait être régulièrement debout, car c'est une profession de foi, mais l'usage veut que tout le monde soit assis, même le clergé: suivez l'usage. Conformez-vous de même à la coutume introduite par Saint-Louis, roi de France, de se mettre à genoux pendant l'**Et incarnatus est** du **Credo** bien que le clergé ne le fasse que les deux jours de l'Annonciation et de Noël.

Depuis l'Offertoire jusqu'à la Préface, vous serez assis; lorsqu'après l'encensement du choeur, l'enfant de choeur viendra encenser les fidèles, tous alors devront se lever pour recevoir l'encens.

Comprenez bien la raison de cette cérémonie; après avoir encensé les dons qui vont être changés au corps et au sang de Jésus-Christ, après avoir encensé l'autel qui représente le Christ, le célébrant est encensé lui-même parce qu'il participe au sacerdoce du Christ; puis l'on encense tous les membres du clergé qui sont au choeur par respect et pour le caractère sacré dont ils sont revêtus. On offre l'encens aux fidèles eux-mêmes parce qu'ils font parti aussi de l'Eglise qui offre le sacrifice, de plus, on honore ainsi en vous, fidèles, le caractère de chrétien qui est dans votre âme. Mais encore est-il qu'il vous faut reconnaître cette marque d'honneur qu'on vous donne; d'où vient donc que trop souvent la plupart des fidèles restent tranquillement assis pendant qu'on les encense comme membre du Christ sans avoir l'air de se douter le moins du monde de l'honneur qu'on leur fait.

Pendant la préface, tout le monde est debout; au **Sanctus,** on se met à genoux, et à moins d'une fatigue extrême on ne doit point s'asseoir pendant que le Saint-Sacrement est sur l'autel, jusqu'après la communion du prêtre.

Asseyez-vous pendant que le choeur chante la communion et observez pour les dernières oraisons ce qui a été dit pour les premières.

Vous recevrez à genoux la bénédiction du célébrant et vous vous mettez debout pour le dernier évangile.

N'oubliez pas aussi que le voeu de l'église est que les fidèles prennent part au chant: chantez donc au moins avec le choeur, le **Kyrie,** le **Gloria,** le **Credo,** le **Sanctus,** l'**Agnus Dei;** répondez aux salut du prêtre; **Et cum Spiritu tuo; Amen,** etc.

Si vous faites ainsi, si vous suivez d'un oeil attentif et d'un coeur docile toutes les cérémonies de la liturgie, votre piété sera excitée parce que vous serez intéressés davantage à l'oeuvre sainte par excellence; votre hommage sera plus agréable à Dieu et les grâces que vous recevrez, plus abondantes.

—"La semaine religieuse de Cambrai."

**L'un des avantages de la vie religieuse, c'est qu'elle fait des prédestinés.**

**La piété et l'étude sont les deux bases de toute vie utile aux âmes et à l'Eglise.**

**La réforme de la discipline et des moeurs, unie à la charité, fait le vrai pasteur des âmes.**

# Autour de la Ferme

## BETAIL

| | | |
|---|---|---|
| **Taureaux.—** | | |
| Choix | $9.50 | $10.50 |
| Bon | $8.50 | $9.50 |
| Ordinaire | $7.50 | $8.50 |
| **Taures.—** | | |
| Choix | $9.00 | $9.50 |
| Bon | $8.00 | $9.00 |
| Ordinaire | $7.00 | $8.00 |
| **Vaches.—** | | |
| Choix | $8.00 | $9.00 |
| Bon | $7.00 | $8.00 |
| "Canners" | $3.00 | $3.75 |
| Ordinaire | $6.00 | $7.00 |
| **"Bulls".—** | | |
| Bon | $6.50 | $7.50 |
| Ordinaire | $5.50 | $6.50 |
| **"Oxen".—** | | |
| Bon | $7.00 | $7.50 |
| Ordinaire | $6.00 | $7.00 |
| "Canners" | $3.75 | $5.00 |
| **Veaux.—** | | |
| Choix | $11.00 | $13.00 |
| Bon | $7.75 | $8.50 |
| **"Feeders".—** | | |
| Choix | $10.00 | $11.00 |
| Bon | $7.00 | $8.00 |
| **"Stockers".—** | | |
| Taureaux et taures de choix | $6.75 | $7.25 |
| Ordinaire | $6.75 | $7.25 |
| Veaux de choix | $6.50 | $7.00 |
| **Cochons.—** | | |
| De choix | $15.25 | $15.50 |
| Lourds | $10.50 | $11.00 |
| Légers | $12.00 | $13.00 |
| "Stags" | $5.00 | $5.50 |
| Truies | $8.00 | .... |
| **Moutons.—** | | |
| Agneaux | $9.50 | $10.50 |
| De choix | $8.50 | $9.25 |

## PRODUITS

Prix du gros

| | |
|---|---|
| **Oeufs—** | |
| Frais pondus | [illegible] |
| **Beurre—** | |
| Crémerie | [illegible] |
| De ferme | .25 |
| **Saindoux—** | |
| Tierçons | .27 |
| Seau, 20 livres | $5.70 |
| Baril, 50 livres | $13.63 |
| **Viandes—** | |
| Boeuf | .17 |
| Veau | .17 |
| Mouton | .19½ |
| Porc | .21½ |
| Bacon. Flanc | .34½ |
| **Gruau—** | |
| Sac de 80 livres | $3.50 |
| **Alimentation—** | |
| Avoine. La tonne | $42 |
| Son. La tonne | $30 |
| Gru. La tonne | $32 |
| **Sucre—** | |
| Granulé. Extra | $8.80 |

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boite de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boite de 100 livres, la même chose qu'au baril.

| | |
|---|---|
| **Légumes—** | |
| Patates du Manitoba | $1.75 |
| Betteraves. La livre | .04 |
| Oignons. La livre | .03 à .07 |
| Choux. Nouveaux | .04½ |
| Carottes. La livre | .05 |
| Rabioules. Nouvelles. La livre | .02 |
| **Foin—** | |
| "Timothy" No 1 | $18 |
| "Timothy" No 2 | $16 |
| "Red Top" No 1 | $14 |
| "Red Top" No 2 | $12 |
| **Farine—** | |
| **Lake of the Woods** | |
| Five Roses, sac de 98 liv. | $6.00 |
| Lakewood | $5.87½ |
| Harvest Queen | $5.75 |
| Medora | $5.30 |
| XXXX | $3.45 |
| Purity | $6.00 |
| Medallion | $5.87½ |
| Three Stars | $5.75 |
| **Western Canada** | |
| Maitland | $5.65 |
| **Ogilvie** | |
| Royal Household | $6.00 |
| Glenora | $5.75 |
| Centennial | $5.65 |
| Manitoba | $5.45 |
| Whole Wheat | $5.45 |
| **Peaux—** | |
| Gelées | .18—.18½ |
| De mouton | .35—$2.50 |
| Brutes No 1 | .08 |
| Brutes No 2 | .07 |
| Laine. Brute | .30—.33 |

## CEREALES

Règle générale, tous les cultivateurs devraient produire eux-mêmes leur semence de grain; très souvent même ils auraient avantage à en produire un surplus pour en vendre à leurs voisins.

Attachez-vous à obtenir une récolte de semence aussi pure que possible et, pour cela, examinez soigneusement vos champs et notez les meilleures parties afin de les battre séparément.

Tenez l'oeil sur ces parties réservées pendant que la récolte pousse, et enlevez à la main toutes les plantes d'autres céréales dont vous pourriez avoir des difficultés à nettoyer le grain au tarare.

Dans un champ d'avoine, c'est l'orge qui est l'impureté la plus commune. Il est assez facile d'arracher les plantes d'orge d'un champ d'avoine lorsque l'on s'y prend juste au moment où l'orge vient d'épier. Le cultivateur qui désire produire de la semence pure d'avoine ferait bien de nettoyer ainsi un acre ou deux de sa récolte sur pied, car il est beaucoup plus facile d'enlever l'orge à ce moment qu'après que le grain a été battu.

Le battage est un problème difficile dans les conditions ordinaires, pour ceux qui veulent produire de la semence pure. Les petites machines qui se nettoient assez facilement sont naturellement les meilleures. L'ordre de battage des différentes sortes de grain ne doit pas être laissé au hasard; il faut le régler soigneusement. Chaque espèce doit être précédée d'une autre qui puisse être facilement séparée au tarare, parce qu'il reste toujours, dans une machine ordinaire, quelques grains de la semence qui vient d'être battue, et ces grains sortent pour se mélanger au lot suivant.

N'employez donc pas pour la semences les premiers sacs de grain qui sortent de la machine. Une autre sage précaution est de battre la récolte de la parcelle spéciale de semence immédiatement après avoir battu la récolte générale de la même variété. On est ainsi raisonnablement sûr que les semences du grain qui a été battu précédemment et qui restaient dans la machine sont sorties avec le lot principal, et que ce lot spécial, venant en dernier lieu, n'en contiendra pas. Naturellement il contiendra quelques grain de la récolte principale, mais comme ce grain est de la même variété, ceci importera peu.

Quant à l'ordre dans lequel les différentes récoltes doivent être battues, tout dépend des circonstances; c'est à chaque cultivateur de déterminer celui qui lui convient le mieux. Le point principal dont il faut tenir compte, c'est qu'il est à peu près impossible de séparer l'orge et l'avoine dans un tarare. Par conséquent, si l'une de ces récoltes était battue immédiatement après l'autre, elle serait plus ou moins contaminée par la première.

Les pois et le lin se séparent très facilement des céréales ordinaires; ils conviennent donc tout spécialement pour le battage entre deux lots de grains différents.

C. E. Saunders,

Céréaliste du Dominion.

## LA BASSE-COUR

Faites rapporter votre basse-cour plus que jamais cet été. Veillez à ce que les poulets profitent sans relâche et à ce que chaque poule fasse de son mieux. Faites-leur produire en été tous les oeufs que vous pourrez, et nourrissez les poulettes de façon à ce qu'elles pondent de bonne heure.

**Les poulets**:—Donnez le meilleur soin aux poulets qui grandissent, nourrissez-les bien, sans les gorger, et mettez un sol neuf à leur disposition. Arrangez-vous de façon à ce que le nourrissage n'exige que trop de travail. Ayez un système et qu'il soit simple. Servez-vous de trémies où vous mettez un mélange de grain, et si vous avez du lait, donnez-en aux poulets autant qu'ils en veulent.

**Les poules**:—Cette année, au lieu de tuer toutes vos poules en juin, gardez celles qui peuvent pondre avantageusement en été et ne les tuez que lorsqu'elles commencent à muer en automne. En général il n'y a pas d'avantage à garder les Plymouth Rocks de deux ans, etc., mais il pourrait être bon de garder les Leghorns. Tuez tous les non-producteurs, les vieilles poules, les poules faibles, ne gardez que celles qui produisent.

**Poulet de gril (Broilers)**:—Vendez le plus possible de cochets assez gros pour être vendus comme poulets de gril. Vers la fin de juin, les prix baissent. Les cochets qui peuvent être engraissés avantageusement doivent être gardés et vendus comme poulets de rôt (Roasters). Vendez tôt, et vous abaisserez le prix de production, vous aurez plus de place pour vos poulettes, vous aurez un meilleur marché en automne pour les gros poulets qui doivent être vendus à cette époque de l'année.

**Tuez les coqs**:—Pendant les chaleurs, levez les oeufs deux ou trois fois par jour; chassez les poules couveuses de leurs nids. Faites leur perdre la manie de couver en les mettant dans une épinette ou dans une cage à bascule. Gardez les oeufs dans un endroit frais et expédiez-les deux ou trois fois par semaine.

**Ombrage pour les poulets**:—Mettez les jeunes poulets dans une récolte en végétation où ils auront de l'ombrage, de la verdure et où ils pourront gratter. Rien ne vaut les poulaillers colonies placés le long d'un champ de racines ou d'un champ de blé d'Inde. Si vous n'avez ni l'un ni l'autre, mettez les poulets dans un verger, dans un groupe d'arbres, et si vous n'avez pas d'ombrage, fournissez-en. Le soleil chaud est désastreux pour les jeunes poulets et les canards.

**Labourez les enclos**:—Au commencement de l'été, labourez les enclos, semez-y de la navette. On peut la semer à la volée comme le sarrasin, et c'est un fourrage excellent pour les poulets en automne.

**Désinfectez et blanchissez**:—Méfiez-vous de la vermine. Une fois par semaine, nettoyez et désinfectez parfaitement les quartiers des poules. Du zénoleum appliqué avec un pulvérisateur ou même un petit balai, tiendra les boites à poussins fraiches. Pendant que vous y êtes, nettoyez le poulailler où étaient les poules l'hiver précédent. Nettoyez le à fond, ayant soin de sortir tous les appareils et de les laisser au soleil pendant quelques jours. Frottez et nettoyez tout l'intérieur; désinfectez et blanchissez avant que les meubles y soient remis.

**Marché spécial pour les oeufs**:—Le mois de septembre est un bon mois pour vendre les oeufs. C'est le moment où le consommateur revient à la ville et demande des oeufs frais. C'est aussi le moment où les oeufs frais sont le plus rares. Si vous êtes à un endroit d'où vous puissiez expédier directement au consommateur, tâchez de vous assurer ce commerce.

**Poulettes précoces**:—En septembre et en octobre les poulettes précoces seront formées. Donnez-leur un soin spécial et une bonne nourriture. Mettez-les dans leurs quartiers d'hiver avant qu'elles pondent, afin que la ponte ne soit pas interrompue. Nourrissez bien et surtout ne les excitez pas.

Commencez l'année avicole le 1er novembre:—C'est alors que les poulettes commencent à pondre, et cela fait une bonne division. Cette année, arrangez-vous pour savoir ce que votre basse-cour vous donne. Faites un inventaire le dernier jour d'octobre, mettant au crédit de la basse-cour tout le stock et l'outillage que vous avez en main. Mettez la basse-cour sous la direction de quelqu'un et tenez un livre de compte.

F. C. Elford,

Aviculteur du Dominion.

## LES POULES ASIATIQUES

### Volailles de poids

Les poules asiatiques, qui comprennent surtout les Brahmanes, les Cochinchinoises et les Langshanes, nous viennent directement du berceau de la création; elles comptent également dans leur groupe les Indiennes et les Malaises, moins répandues en Canada. Celles-ci, types les plus parfaits de la volaille primitive, encore souvent à l'état sauvage dans les îles de la Malaisie, ont sans doute séjourné dans les délices du paradis terrestre et été sauvées du déluge par Noé dans son arche.

Dans tous les cas, les poules asiatiques sont les ancêtres incontestés de toutes les autres races de poules de l'univers, de quelque taille, de quelque forme, de quelque nuance qu'elles soient, même des naines; la plupart du temps on retrace aisément d'étapes en étapes cete parenté, tout aussi bien qu'on remonte pour tous les peuples à l'origine du genre humain.

Les volailles asiatiques sont tellement grosses, ramassées et emplumées jusqu'aux pattes qu'elles semblent empâtées; les mâles pèsent parfois de 11 à 12 livres, les femelles, de 8½ à 9½. Elles sont trop en forme de boules, trop emmitouflées pour êtes élégantes. N'empêche que c'est tout de même avec avec elles qu'on a créé cette diversité de descendance, qui aujourd'hui répond à tous les besoins et même à tous les caprices. Et quand il s'agit d'améliorer, c'est encore à elles qu'il faut recourir.

Ces races, si lourdes que, généralement elles ne se juchent pas, n'offrent cependant pas cette délicatesse de chair de bien d'autres, outre que leur squelette est démésurément développé. Si bien que comme productrices de viande, elles ne sont nullement recherchées.

Pondeuses médiocres, elles produisent peu d'oeufs et les donnent petits, ils n'égalent pas en volume ceux des plus légère Méditerranéennes, leurs coquilles toutefois ont une belle couleur brune.

Surtout ces poules asiatiques sont des couveuses souvent plus embarrassantes que serviables, tellement obstinées alors que les remèdes ordinaires n'obtiennent que peu d'effet sur leurs muscles enfiévrés. Encore si elles étaient moins gourdes, mais elles écrasent fréquemment oeufs et poussins. Dans leur sollicitude mal entendue, on dirait qu'elles ne s'aperçoivent même pas des dégâts qu'elles causent.

Et comment, si corpulentes, n'auraient-elles pas excellent appétit? Elles mangent effectivement beaucoup; et comme elles ne rapportent pas plus que de moins exigeantes, elles sont évidemment moins avantageuses.

Puis elles ne sont pas suffisamment acclimatées à notre Canada. Une fois sorties de l'enfance, elles s'en tirent assez bien; mais jeunes, elles sont très difficiles à réchapper. On les dirait trop lentes à s'habiller; c'est qu'elles perdent trop de temps à se faire d'abord de la chair.

Somme toute, elles sont pour notre pays des indésirables, tout comme les Doukobors; c'est une immigration qu'il importerait d'enrayer, d'autant plus que les poules américaines, les premières arrivées, procurent pleine satisfaction. Branchère dit à leur sujet que "la petite poule nègre, tout à fait naine, employée jusqu'ici pour couver les oeufs de faisans, mériterait d'être plus cultivée." Vrai; on ne pouvait leur signer un certificat plus mauvais et en même temps plus exact.

## BIBLIOTHEQUES AGRICOLES

### Dialogue

Côme, un peu en peine de tuer le temps un dimanche après-midi, arrive chez Philippe, qui dit:

Philippe. — Tu es le bienvenu, Côme; j'étais justement fatigué. Avec toi, je vais me reposer.

Côme. — Je crois bien que tu lisais un livre agricole?

Philippe. — Exactement, un de mes nombreux livres agricoles. Sais-tu que là-dedans on en apprend gros?

Côme. — Je te crois bien; mais moi, tant qu'à lire, j'aime mieux apprendre ce qui se passe dans le monde, la politique, les accidents, les affaires pour rire.

Philippe. — Et cela t'avance?

—Côme. — Pas beaucoup; ce n'est que pour me distraire. Dans tous les cas, mes études ne sont pas longues, chaque fois.

Philippe. — As-tu déjà essayé à t'amuser dans des lectures agricoles?

Côme. — Non. Mais je sais bien que si c'était un peu intéressant, je ne serais pas en si nombreuse compagnie.

Philippe. — Tiens; j'ai été autrefois comme toi. Tous ces livres à couvertures grises, blanches ou rouges, m'inspiraient de l'horreur. Il me semblait que les épais volumes reliés et dorés étaient autrement plus attrayants. Le fait est que je n'en lisais aucun.

Côme. — Moi, je suis comme cela.

Philippe. — Un jour, le hasard me met sous la main un livre de Viaud, "De l'énergie végétale". Comme c'était un ouvrage étranger, je me suis imaginé qu'il était bien mieux rédigé que ceux jetés un peu partout sur mon passage. J'en lis un bout, puis un autre bout, et voilà que bientôt je l'avais tout parcouru. J'y avais trouvé des heures agréables et combien instructives. A la fin, je me suis dit: Si j'en essayais maintenant des canadiens, comme j'ai essayé ce français-ci. J'ai essayé et je me suis aperçu que ceux-là l'emportaient sur ce dernier par le côté pratique, et depuis ce temps-là que j'augmente sans cesse ma bibliothèque agricole. Et ce qui est mieux, j'en lis les livres. J'y passe mes meilleures heures, après avoir prié Dieu le dimanche.

Côme. — Mais ces livres, ce ne doit toujours pas être les livres, gros et petits, des gouvernements de Québec et d'Ottawa?

Philippe. — Précisément. L'apparence extérieure n'y fait rien. Il y a là tous les sujets souvent fort bien traités. Il y en a sur le drainage, les porcs, les vaches, les chevaux, les différentes cultures et les différents élevages. Et ce qu'il y a de plus beau, c'est qu'on les a pour rien.

Côme. — C'est vrai; on m'en a souvent donnés. Mais je ne trouvais jamais le temps d'en commencer la lecture. La femme ou les enfants, à un moment donné, s'en emparaient et ils disparaissaient.

Philippe. — Non seulement je mets en sûreté toutes ces brochures ou brochurettes ou même les simples feuillets, mais je demande toutes les publications agricoles, qu'on nous offre dans les journaux.

Côme. — Où conserves-tu tout cela?

Philippe. — Dans un meuble, que je me suis fait faire par le menuisier du village. Tout y est en ordre. C'est ma bibliothèque agricole. J'y puise dans mes loisirs. Je te la montrerai tout à l'heure.

Côme. — Ah! c'est pour cela que tu réussis mieux que nous dans beaucoup de tes cultures. Bien, tu as raison. Tous nous autres, cultivateurs, nous devrions en faire autant.

## PREVU

Comme nous l'avions pensé, notre première édition de "La Comptabilité des Fermiers" a été vite épuisée.

La demande a été tellement grade que nous n'avons pu satisfaire qu'une infime quantité de nos clients.

Mais M. J.-N. Jutras, l'entreprenant éditeur s'est mis à l'oeuvre et annonce que la deuxième édition vient de sortir de nos ateliers, et est en vente immédiatement.

Afin de mieux accommoder les personnes de la campagne, des dépôts ont été ouverts dans les villages canadiens-français.

Les villages qui n'ont pas encore été visités le seront dans quelques jours et d'autres dépôts seront établis.

Comme nous l'avions prévu aussi, nous sommes obligés d'en augmenter le prix. A l'avenir le prix en sera de $3.75, frais d'envoi en plus.

En vente aux bureaux de "West Canada Pub. Co. Ltd.", 619 avenue McDermot, aux soins de M. J.-N. Jutras, à Winnipeg. A Letellier chez M. E. Coneault. A Sainte-Agathe, chez M. Ed. Guertin. A Saint-Norbert, chez MM. Lord et Pelland.



## Cote du Grain

Mardi soir, le 10 juillet 1917

| | Déch'gé | Inspecté | "Tough" | Rejeté | 'Smutty' |
|---|---|---|---|---|---|
| **BLE** | | | | | |
| No 1 Nord. | 230 | | 222 | 217 | 217 |
| No 2 Nord. | 227 | | 220 | 213 | 213 |
| No 3 Nord. | 224 | Spécial | 212 | 208 | 208 |
| No 4 Nord. | 212 | 212 | 199 | 198 | 198 |
| No 5 Nord. | 189 | 189 | 175 | 154 | 154 |
| No 6 Nord. | 170 | 170 | 157 | | |
| Fourrage | 128 | | 120 | | |
| **AVOINE** | | | | | |
| 2 C. W. | 74⅛ | | | | |
| 3 C. W. | 73⅝ | | | | |
| Extra 1 four | 73⅝ | | | | |
| No 1 four. | 72⅜ | | | | |
| No 2 four. | 70⅜ | | | | |
| Rejeté | | | | | |
| **ORGE** | | | | | |
| No 3 | 128 | | | | |
| No 4 | 123½ | | | | |
| Rejeté | 112 | | | | |
| Fourrage | 112 | | | | |
| **LIN** | | | | | |
| 1 N. W. C. | 264¼ | | | | |
| 2 C. W. | 260½ | | | | |
| 3 C. W. | 245½ | | | | |
| Rejeté | | | | | |

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

### Cote a la Fermeture

| | Blé | Avoine | Lin | Orge |
|---|---|---|---|---|
| Juillet | | 74⅛ | 263½ | |
| Octobre | 197½ | 62⅜ | | |

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

# En Province

## TESSIER, SASK.

Un terrible accident qui a semé un profond deuil parmi la population est arrivé dimanche le 24 juin à Mme Edmond Fortin, fille de Albert Payment et Mélina Parenteau, autrefois de Saint-Jean-Baptiste, Manitoba.

En voulant allumer son poêle, vers les 5 heures du soir, elle se servit d'un bidon à pétrole qui prit feu et fit explosion; le feu se communiqua immédiatement aux vêtements de la malheureuse femme, dont le corps était horriblement brûlé, lorsqu'on parvint à éteindre les flammes. A sa demande elle fut immédiatement transportée chez son père, à un quart de mille de chez elle, qu'elle avait laissé dans la joie, quelques minutes auparavant. Pendant ce temps, MM. Champoux et Mireau éteignirent le feu qui était pris à la maison.

On alla de suite en automobile chercher le Dr Hodgson, à Tessier, à 6 milles; en même temps on téléphona au Dr Loins, à Saskatoon. Le cas fut jugé si grave que Mme E. Fortin a reçu les derniers sacrement de notre bon missionnaire, le Rév. M. Brisette. Après d'horribles souffrances elle mourut mercredi, le 27, à 5 heures du matin.

Une foule de parents et d'amis assistaient aux funérailles, en témoignage de sympathies pour sa famille. L'église était remplie comme aux dimanches. M. le curé Brisette officiait. Après l'évangile, notre curé nous adressa quelques mots en français et en anglais.

Conduisaient le deuil: M. Edmond Fortin, son époux, et M. et Mme A. Payment, père et mère; Raoul, Ulysse, Aurore, Jeanne, frères et soeurs; M. et Mme Alfred Fortin, et Zébédée Fortin, cousins.

La défunte n'était mariée que depuis quatre mois, âgée seulement de 17 ans. M. Edmond Fortin est le fils de M. Thomas Fortin et de Marseline Drapeau, de Saint-Octave des Métis, comté de Matane, province de Québec.

Aux membres de la famille nous offrons nos vives condoléances.

## SAINT-LEON

Le 29 dernier, nous avons eu une très intéressante soirée dramatique et musicale au couvent, à l'occasion de la distribution des prix. Le drame "Les Chrétiens aux Lions" fut rendu avec art et succès. De jolis prix, don de MM. les Commissaires, furent distribués aux élèves. Mlle Marie-Anna Parent, finissante et candidate aux brevets de deuxième classe, reçut de magnifiques volumes, don de la générosité du Révérend Père Curé.

Mlle Fabiola Rocan fut décorée pour la musique, d'une riche médaille d'or, offerte par M. Roux, de Saint-Boniface.

MM. les Curés et les Révérends Pères des paroisses voisines sont venus encourager la soirée de leur présence. Un grand nombre d'amis et les parents des nombreux enfants remplissaient la salle.

Nous donnons ci-dessous les noms de celles qui figurèrent dans le drame "Les Chrétiens aux Lions", en trois actes.

Personnages: Veneria, dame romaine, Mlle Y. Rondeau; Urso, prêtresse des dieux infernaux, Mlle A. Marion, inst.; Anicetta, reine gauloise, M.-A. Parent; Polianne, Amianna et Azellie, filles d'Anicetta: F.-A. Dion, R. Lussier et M.-A. Payette; Manuella, amie de Veneria, F. Payette; Dora, Faustine et Léonine, esclaves: E. Bourrier, M.-L. Coté et A. Pellerin; marchandes de fleurs: H. Payette, M.-R. Box, et L. Rondeau; Jubala, danseuse d'Orient, M. Soulodre; Carybantes: Eva Cusson et Maria, F. Rocan, M.-L. Payette et E.-M. Jennis.

Une ancienne élève.

• • •

La Ligue du Sacré-Coeur a tenu cette semaine une réunion générale, sous la présidence de son directeur. 35 membres étaient présents. La plus franche et la plus cordiale union y a régné, et tous ont souligné l'estime et l'intérêt qu'ils portaient à cette association si belle à laquelle ils étaient fiers d'appartenir.

Plusieurs résolutions furent prises, après lesquelles on procéda à l'élection des nouveaux officiers.

Le président, M. Azarie Labossière, junior, fut maintenu en charge. On nomma deux nouveaux vice-présidents: MM. Ovila Gareau et Rodrigue Lussier, avec 6 conseillers: MM. Omer Leblanc, Gédéon Boisvert, Félix Grenier, Esdras Payette, Charles Rondeau, Jos.-Ad. Labossière.

• • •

La protestation contre la conscription, qui avait été faite chez nous, ayant été envoyée à La Ligue Patriotique des Intérêts Canadiens, nous reçumes la réponse suivante de son secrétaire:

"Au nom de la Ligue, j'accuse réception de vos listes de protestation contre la conscription. Je vous remercie en son nom de l'excellent travail qui s'est fait dans votre localité. J'espère que ce mouvement général contre cette mesure vexatoire produira l'effet que nous en attendons. Veuillez croire, etc."—W. Deschênes, chef du secrétariat.

## SAINTE-MARTHE, SASK.

### Au champ d'honneur

Encore une noble victime du terrible fléau qui ensanglante la terre. M. W. Webster, époux Larose, père de six enfants, dont l'aîné n'a pas encore 12 ans. Les lettres de ce vaillant soldat témoignent de sa foi divine qui le soutenait dans les épreuves des tranchées.

• • •

### District scolaire

Nous avons reçu, avec joie et reconnaissance, la visite de M. Morrier, inspecteur des districts franco-canadiens.

• • •

Nous croyons pouvoir annoncer la nomination d'un inspecteur bilingue. Son nom va être publié sous peu, à la grande satisfaction de toutes les écoles bilingues de la province.

Notre district franco-canadien, No 1546, s'appelait Broadhemsten; un nom baroque, s'il en fut, un nom à coucher dehors. Même les Anglais avaient de la peine à le reconnaître. Heureusement on vient de remplacer ce nom d'outre-mer par celui de la paroisse: Saint-Marthe.

En attendant que l'école devienne paroissiale de fait, c'est-à-dire qu'elle soit transférée à sa place, à côté de l'église, dont elle est comme le complément, le prolongement.

Il y va de l'intérêt bien compris du personnel enseignant et surtout de l'éducation des enfants.

Il y va de l'avenir spirituel et même temporel de la paroisse. Enfin, c'est la condition indispensable pour préparer la venue des Soeurs avec couvent.

Bref c'est le bon sens chrétien et pratique. Il faut avoir un triple bandeau sur les yeux pour ne pas le voir.

• • •

Résultat des élections: conservateur, 12; libéral, 73.

## FANNYSTELLE

Mlle Eva Guilbault, de Winnipeg, est en promenade pour quelques jours dans sa famille.

• • •

Mlle Jeann Arnal est de retour de l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface, où elle est à faire ses études.

• • •

Mlle Jeanne Painchaud, de Norwood, Man., est en visite ici, chez son oncle, M. Marcel Arnal.

• • •

Les RR. SS. Missionnaires Oblates du S.-C. et M. I., de notre couvent, se rendent cette semaine à la Maison Chapelle de Saint-Boniface, où aura lieu la retraite annuelle de cette communauté.

• • •

M. et Mme J.-B. Poitras, de Winnipeg, étaient en visite au presbytère, la semaine dernière.

• • •

M. et Mme J.-B. Poitras, de Winnipeg, étaient en visite au presbytère, la semaine dernière.

• • •

Mme Emile Guyot, Mlles A. Delisle, M. Guyot, MM. J.-L. Guyot et Alfred Hamel, ont été passer la journée du dimanche chez leurs parents et amis de Saint-Boniface.

• • •

M. et Mme Marcel Mollot, de Norwood, Man., étaient en promenade ici, la semaine dernière.

• • •

Tout est en marche pour le grand pique-nique de samedi le 14 juillet, sous les auspices du Cercle local de l'Association d'Education canadienne-française de Fannystelle.

Le programme est bourré d'événements qui seront intéressants. Les parties de balle au champ mériteront d'êtres vues. Le comité d'organisation a retenu le concours d'un bon nombre d'équipes de premier ordre, comme l'Union Canadienne, de Saint-Boniface, Carman, Dakota et Culross.

Rendez-vous en foule.

Yvonnic.

## LAURIER

La récolte ici est de la meilleure apparence. Les légumes, quoique en retard, promettent encore. Le foin s'annonce comme devant être de bonne qualité et abondant.

M. Télesphore Guay vient de vendre son quart de section. Il s'en vient au village vivre de ses rentes.

• • •

Il reste encore grand nombre de terres à vendre pour les mêmes causes. Nous avons aussi plusieurs terres voisines des écoles qui pourraient s'acheter à $14 de l'acre et d'autres à $10 de l'acre. Les propriétaires de ces terrains ayant trop grand à cultiver et ne pouvant se procurer la main-d'oeuvre désirée, préfèrent en vendre une partie, mais ils désireraient voir s'installer auprès d'eux des bonnes familles catholiques. Ces terrains pourraient s'acheter une partie argent comptant et le reste à termes faciles.

• • •

M. et Mme Pierre Gamache doivent partir prochainement pour visiter leur famille dans l'Est. Nous leur souhaitons un bon et heureux voyage.

• • •

Mlle Marie-Louise Trottier est arrivée dans sa famille, avec l'intention de ne plus enseigner. Sa soeur, Mlle Luce, du couvent des Soeurs Jésus-Marie, est attendue ces jours-ci.

• • •

Le pique-nique des Dames de Sainte-Anne aura lieu le 26 juillet prochain, au profit de notre église catholique. Un comptoir qui pourra satisfaire les meilleurs appétits sera ouvert sur les lieux. Nous vous invitons à venir vous amuser tout en contribuant à une bonne cause.



## CELEBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A SAINTE-ANNE DES CHENES

Jeudi le 5 juin, les paroissiens de Sainte-Anne se levèrent moitié joyeux moitié tristes. La pluie ardemment attendue pour la moisson rendait impossible la célébration de la Saint-Jean-Baptiste que l'on avait préparée avec tant de soin. La messe eut lieu néanmoins à neuf heures et demie. Elle fut chantée par le R. P. Trudel, curé, assisté du R. P. Liétart et de M. l'abbé Bellavance, et le sermon fut prononcé par M. l'abbé Térrault. Le prédicateur parla de nos luttes et engagea les paroissiens à rester unis et vaillants dans les bons combats. Après la messe bon nombre de paroissiens se rendirent au pavillon où l'on dîna joyeusement. L'après-midi se passa à chanter, malgré la pluie qui battait son plein, et le pique-nique fut renvoyé à dimanche, jour de la visite de Monseigneur l'Archevêque.

Samedi, Sa Grandeur nous arrivait. Tous les paroissiens se trouvaient rendus pour saluer leur pasteur. Le village était joliment pavoisé; plusieurs arches s'élevaient sur la route (l'une d'elles avait été construite par les jeunes de l'A. C. J. C.... Bravo! le cercle Langevin!). M. le Curé souhaita la bienvenue à Sa Grandeur et dit la joie de ses fidèles. Monseigneur répondit, exprimant le bonheur qu'il ressent de visiter ses diocésains qu'il vient bénir au nom de Dieu. Sa Grandeur dit qu'il est venu comme ami et un père pour répandre la bénédiction de Dieu et aussi pour se rendre compte de l'état et de la prospérité de la paroisse. Monseigneur dit la peine qu'il ressent du départ des Frères. C'est pour la paroisse un mouvement de recul; toutefois, il ne faut pas perdre courage. "Prenons, dit-il, la résolution de faire de nos enfants des chrétiens et des patriotes." Il se déclare plus affligé que surpris, car le gouvernement tient à se débarrasser des Frères et des Soeurs. "Le but de nos ennemis est la déchristianisation des enfants; je leur pardonne au nom de Jésus-Christ, mais je suis bien déterminé à ne jamais me rendre."

"Il se fait un mouvement qui part de Londres pour la disparition du français dans l'Ouest. C'est une des suites de l'impérialisme qui rêve l'union de toutes les colonies. Les Canadiens-français forment un bloc sur son chemin, et c'est pour cela qu'on voudrait, dans le but de les assimiler, leur enlever leur langue."

Dimanche, il faisait un temps magnifique. Toute la paroisse était en liesse. La messe fut chantée par M. Beaudry, assisté des RR. PP. Trudel et Liétart. Après la confirmation, Monseigneur adressa la parole. Sa Grandeur parla de la mission qu'a l'Eglise de prêcher à toutes les nations du respect dû aux prêtres, du soin qu'on doit porter à l'éducation et à l'enfance. "Les sectaires veulent s'emparer de l'âme de nos enfants; nous ne nous rendrons jamais, car ce serait damner notre âme." Parlant de l'agriculture, qui lui tient tant à coeur, il félicita les paroissiens de la fondation du Cercle Agricole et les engagea à rester unis.

La messe finie, nous nous rendîmes au pavillon, où le dîner fut servi.

Après les vêpres, nous eûmes le bonheur d'entendre de nouveau Monseigneur l'Archevêque parler des luttes terribles que le français traverse à l'heure qui sonne, de la conjuration que font contre lui les autorités impériales. Il parle de l'impérialisme envahisseur, et, citant cette parole d'une ministre canadien: "Nous ruinerons le Canada pour sauver l'empire" Sa Grandeur s'écrie, au milieu des applaudissements: "Périsse à jamais l'empire, mais sauvons le Canada." Monseigneur engage ses auditeurs à rester fidèles au français et à ne jamais trahir leur langue maternelle.

Le R. P. Lemieux, provincial des Rédemptoristes, nous dit quelques mots sur la fête du jour.

M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, qui a laissé de si bons souvenirs à Sainte-Anne, invité à prendre la parole, engagea les cultivateurs à ne pas trahir la terre, source de notre vie nationale, principe des populations fortes.

Vint ensuite M. le Dr Lachance, représentant l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, qui s'adressa surtout aux enfants, les engagea énergiquement à rester fidèles au parler des aïeux.

M. Ernest Gagnon, président de Cercle LaVérendrye, lut un joli discours où il retraça l'oeuvre de l'A. C. J. C., disant ce qu'elle était d'abord, puis ce qu'avaient fait ses membres au Manitoba.

On remarquait, sur le terrain, plusieurs visiteurs venant de St-Boniface, de LaBroquerie, de Thibaultville, de Sainte-Geneviève et de Lorette. Tous furent enchantés de la journée qu'ils passèrent, sur le sol si hospitalier de Sainte-Anne.

Craignons les dignités; mais, une fois en charge, ne ralentissons jamais notre zèle.

(Suite de la page 2)

## LES CAUSES DE LA DESUNION

dans cette Chambre les déclarations de députés qui prétendaient représenter le peuple et qui ont dit qu'ils ne se souciaient pas de la Constitution. Pour ne pas être injuste envers l'honorable député, je citerai son discours.

M. Armstrong, d'York-Nord, après avoir commencé avec les compliments ordinaires s'est exprimé ainsi:

Je dois avouer que la raison qui rend la conscription nécessaire, c'est que le Canada français a manqué à son devoir.

Plus loin, il a dit:

Pour moi, personnellement, que le projet soit constitutionnel ou non, je n'en ai cure. Personnellement, je crèverais douze fois la Constitution, si elle nous empêchait d'aider notre jeunesse au front et de soutenir le bras du Canada dans ce conflit.

Revenant au commencement de son discours, je constate qu'il a déclaré ceci:

Ceux qui sont au fait de l'histoire politique de la partie de la province où j'habite ne sont pas sans savoir que la circonscription d'York-Nord réclame depuis longtemps l'honneur d'avoir donné naissance au mouvement réformiste, d'avoir fourni à la vie publique des hommes tels que George Brown, William Lyon Mackenzie, sir William Mulloek et sir Allen Aylesworth, dont les noms sont pour aisi dire inséparables de l'histoire et des principes du libéralisme des anciens jours.

Sir William Lyon Mackenzie et George Brown ne sont plus, mais il y a des hommes vivants aujourd'hui qui doivent trouver un changement considérable dans la circonscription d'York-Yord. J'ai eu le plaisir d'être intimement lié avec l'un d'entre eux, sir William Aylesworth; personne n'avait plus que lui le respect de la Constitution et je demande comment il se fait qu'aujourd'hui la division d'York-Nord envoie au Parlement un homme qui veut crever la Constitution? Il ferait mieux d'aller crever d'abord les Prussiens.

Pourquoi combattrons-nous et pourquoi nous demande-t-on de combattre? L'ennemi même que les alliés combattent.

On nous demande de combattre parce que la Constitution, l'engagement ou le traité qu'a signé l'Allemagne de protéger une petite nation, la Belgique, a été dédaigneusement traité de chiffon de papier par ce pays sans foi. Et nous avons de l'autre côté l'honorable député d'York-Nord, qui s'écrie: "Je suis prêt à déchirer en morceaux le traité ou le contrat qui vous protège en tant que minorité. Au nom de la liberté, je vous réduis en esclavage. Au nom de la démocratie, je vous charge de chaînes.

Je me souviens encore de l'indignation qui agitait l'honorable ministre du Commerce à l'époque où le Parlement adopta la loi créant les nouvelles provinces de l'Ouest. Il me rappelait le prédicant dans un vieux temple des Etats du Sud, lorsqu'il nous faisait entendre le cliquetis des menottes dont nous chargions les bras des jeunes gens des plaines de l'Ouest et qu'il mettait dans leur bouche cet appel déchirant: Donnez-moi la liberté ou la mort.

Mais à quoi donc devons-nous nous attendre à l'heure actuelle? Est-ce que la Prusse s'est transportée sur le continent américain? Le kaiserisme s'implante-t-il à Ottawa? L'honorable ministre est-il sujet à des crises épileptiques ou bien est-ce de l'aberration mentale? Je ne sais trop quoi penser. Allons-nous devenir des esclaves ou être traités comme si nous l'étions? Je dis que non.

L'ex-ministre de la Milice (sir Sam Hughes) l'a déclaré l'autre jour, l'une des influences qui ont le plus contribué à rendre le recrutement impopulaire, c'est que certains recruteurs ne trouvaient rien de mieux à dire, en prenant la parole dans les réunions publiques, que de traiter tout le monde de poltrons (slackers). Et il a ajouté: "Les jeunes gens, devant ces insultes, refusaient de s'enrôler".

Que nos amis de la majorité, monsieur l'Orateur, n'aillent pas croire que parce que nous sommes en minorité, nous allons quitter le pays. Qu'ils ne s'imaginent pas que les injustices ou les menaces sont de nature à nous effrayer, soit dans cette Assemblée, soit dans le pays.

Quelques députés: Très bien: très bien

L'hon M. Bureau: Voyons donc un peu de quelle façon l'honorable député de Parry-Sound (M. Arthurs) a commencé son discours et examinons les observations qu'il a fait au début. Il y en en ce moment un ministre dans le cabinet de la Grande-Bretagne qui a déclaré qu'il résisterait par la force des armes à la loi sanctionnée par son souverain. Or, on a offert une épée d'honneur à cet homme-là, du moins, j'ai lu cela dans les journaux.

Le Gouvernement que sert l'honorable député paraît approuver la conduite adoptée par le ministre des Chemins de fer et des Canaux. Est-ce qu'il suit le précédent anglais? Est-il plus anglais que le roi lui-même? Pour quelle raison se montre-t-il aussi scandalisé à cet égard? Pour quelle raison fait-il un crime à un collègue des opinions qu'il a exprimées? Est-ce parce qu'il est de la province de Québec?

Je vois ici, ce soir, l'honorable député de Grey-Nord (M. Middleboro). Au cours de ses observations, l'autre jour, il a posé la question suivante au chef du parti libéral: Qui dirige l'opinion publique dans la province de Québec? Il a essayé de lui faire porter la responsabilité de toutes les flétrissures et de toutes les calomnies qui s'accumulent contre la race canadienne française. Quels sont ceux qui dirigent l'opinion publique, a-t-il demandé? Et il a répondu: "Le chef de l'opposition descendra dans Québec et avec l'aide de sir Lomer Gouin, il gagnera 60 sièges sur 65 que possède la province dans l'enceinte du Parlement fédéral. Alors, comment se fait-il donc que vous ne puissiez trouver cinq ou six hommes de bonne volonté pour aller prêcher à vos gens l'obligation de s'enrôler?" A mon tour, je demanderai à l'honorable député de Grey-Nord quel est donc celui qui dirige l'opinion publique dans la province d'Ontario? Quel est donc l'homme qui fait le tour de cette province et en revient avec 69 sièges sur 82 qu'elle possède au Parlement fédéral? Est-ce qu'il ne pourrait pas trouver parmi les amis ou les politiciens de son entourage, parmi ses amis tories, cinq ou six hommes de bonne volonté pour parcourir la province d'Ontario et dire à sa population: Arrêtez donc cette campagne d'injures. Nous ne vous demandons pas de répandre votre sang, nous ne demandons pas d'aller vous battre, nous vous prions uniquement de mettre un terme à cette campagne d'insultes et de calomnies et de ne pas chercher toujours à déprécier vos concitoyens de la province voisine quand vous prenez la parole du haut des tribunes publiques".

Si la Chambre veut bien me le permettre, je me risquerai à faire une prédiction: c'est que la province de Québec ne fera pas entendre de récriminations quand la paix sera rétablie au sein de la population. Je me permettrai de le dire à nos honorables amis de la droite, le Canadien de la province de Québec n'a pas peur des Prussiens. Il a bien plus peur de son voisin, qui ne lui témoigne jamais de sympathie, mais le haït profondément, il le sent bien. Nous ne savons pas haïr, mais nous pouvons refuser notre confiance. Il n'est pas dans notre nature de nous réjouir du malheur des autres. Il n'est pas dans notre nature de nous repaître des souffrances des autres. Nous sommes très défiants, mais quand le sommes-nous? Nous nous défions lorsque nous sentons que nous sommes environnés de haine et nous sentons que nous sommes haïs, lorsque nous sommes témoins de la campagne systématique de calomnies qui est menée contre nous. Lorsque ce venin filtre aux Etats-Unis, nous en ressentons les atteintes: lorsqu'il traverse l'océan, nous le ressentons encore; s'il se réfugie dans les tranchées sur la ligne de feu, nous en avons encore conscience, mais lorsqu'il s'introduit dans l'enceinte de la Chambre des communes, la situation devient intolérable.

En terminant son discours, l'autre jour, mon honorable ami de Wellington-Sud (M. Guthrie) a fait un vibrant appel à ses collègues, affirmant que la voix des morts exigeait des renforts au front. Ah! si les ombres de ceux qui sont morts pour la patrie pouvaient revenir voltiger au-dessus au-dessu de cette Assemblée et être témoins de ce qui s'y passe, ils diraient assurément: Est-ce en vain que nous avons sacrifié nos vies? Avons-nous versé notre sang pour rendre esclaves des hommes libres? Voulez-vous nous déshonorer en faisant fleurir nos tombes par des esclaves au lieu d'hommes libres?

Nous avez-vous appelés au nom de la liberté pour aider à réduire les autres en servitude? Si vous nous avez appelés au nom de la liberté pour travailler à assurer le respect des traités, gardez-vous de verser dans le prussianisme, envoyez non pas des esclaves mais des hommes libres, planter des fleurs sur nos tombes, nous crieraient les morts.

Que sera cette armée composée de soldats qu'on aura forcés d'aller à la guerre? A l'époque de la guerre de Sécession, on répétait qu'il fallait deux bons soldats pour tenir une recrue dans le rang. N'étant pas militaire, je ne saurais dire si c'est vrai ou non.

On a fait allusion à la question par laquelle l'honorable député de Montcalm (M. Lafortune) a demandé, l'autre jour, si l'on révoquerait la loi scolaire dans le cas où nous nous enrôlerions? Le Canadien français tient surtout à trois choses: à son foyer, à sa foi et à sa langue. On sait qu'il est impossible de déraciner cet arbre qui a tant profité depuis trois cents ans. Le Canadien français est prêt à mourir pour la défense de son foyer, mais voici qu'on s'est imaginé de dire: Isolons Québec, et, à cette fin, créons de l'indisposition à son égard, tâchons d'user d'assez mauvais procédés à l'égard des Canadiens français pour qu'ils finissent par s'indigner et que leur indignation nous donne raison de prétendre qu'ils ne méritent pas la protection de la loi et que nous pouvons les traiter comme ces Indiens mentionnés par l'honorable député de Oxford-Sud (M. Sutherland), c'est-à dire les renvoyer à leurs réserves et les y tenir enfermés.

Pour ce qui est de la foi du Canadien français, que n'a-t-on pas dit du clergé de la province de Québec, que n'a-t-on pas publié à son sujet? Dans cette Chambre même, un ancien ministre de la Couronne l'a traité de parasite et a dit qu'il faudrait le chasser. J'ai lu, l'autre jour, dans un journal qu'il y avait 80,000 de ces parasites qu'il faudrait faire disparaître du pays. Il est vrai que les honorables ministres de la droite n'ont rien contre le clergé; ils reconnaissent qu'il a rempli une noble mission, mais ils tâchent de le déprécier, parce qu'il est cher au Canadien français. Pour ce qui est de la langue, quand nous avons demandé, ici, l'année dernière, une expression de sympathie à l'égard des Canadiens français établis dans l'Ontario, la députation nous l'a refusée.

M. Lalor: A en croire l'honorable député, quelqu'un de la droite aurait attaqué le clergé de la province de Québec. Aurait-il la bonté de nous dire qui est-ce?

L'hon M. Bureau: L'honorable député de Victoria (sir Sam Hughes); mais je ne saurais dire en quelle année. (1)

M. Médéric Martin: C'était en 1910.

Une voix: Nous ne l'avons pas oublié.

L'hon. M. Bureau: Nous avons discuté, dans cette Chambre, une motion demandant une expression de sympathie à l'égard des Canadiens français établis dans l'Ontario, demandant si la députation était d'avis qu'on ferait bien de ne pas abolir l'enseignement du français dans les écoles de l'Ontario. On se rappelle comment cette motion fut accueillie. Voici ce qu'on a pratiquement répondu à la requête présentée par les Canadiens français de l'Ontario: Les privilèges dont vous parlez dépendent de la Constitution, ils ne s'étendent pas au-delà des limites de la province de Québec, et ils ne doivent pas les franchir. Donc, la seule conclusion à tirer, c'est que si vous voulez jouir de ces privilèges, vous devez retourner dans la province de Québec. J'ai ici une opinion qui fut exprimée non par un Canadien français, non dans un journal de la province de Québec, ni même du Canada ou des Etats-Unis, mais dans un journal publié en Angleterre, par M. G. K. Chesterton, sous le titre de "New Witness". Voici ce que j'y trouve à la page 78 du numéro du 24 mai 1917:

Etant à célébrer la fête de l'empire, il est peut-être à propos que nous nous demandions ce qu'est la charte de notre empire. Le général Smutts disait récemment: "L'empire britannique ou cette agglomération de nations britanniques tient non pas à unifier, à uniformiser, à assimiler, ni à dénationaliser les différents groupes dont il se compose, mais à y répandre une vie plus complète, plus riche et plus variée, et même les nations qui, comme la mienne, ont été en guerre avec vous, doivent comprendre qu'elles et leurs intérêts, leur langue, leur religion, le progrès de leur éducation, sont tout aussi bien assurés et garantis sous l'égide du drapeau britannique, que ceux de vos propres enfants et de vos propres congénères".

Voici le commentaire de l'écrivain:

Or, en ce moment même, le Canada fait mentir ces paroles. Il était déjà assez mal de traiter le Canadien français d'embusqué et de répandre cette calomnie, comme on l'a fait. Mais la fausseté de ces dires a été efficacement démontrée par le journal de Montréal connu sous le nom de "La Presse". Il se présente maintenant quelque chose de plus sérieux qu'une vulgaire insulte. Le Canadien français est privé du droit de parler sa langue. En dépit de nos garanties solennelles, l'usage du français à la législature du Manitoba a cessé depuis longtemps; mais voici maintenant que les écoles françaises séparées sont abolies — elles ont reçu le coup de grâce il y a quelques mois. Dans la province d'Ontario ce sera désormais un crime d'enseigner le français aux petits garçons et aux petites filles de race canadienne-française, dans les écoles canadiennes-françaises.

La peine imposée est une amende de $500 ou six mois de prison, et si les citoyens canadiens-français d'Ontario refusent de se soumettre humblement à cet inique règlement ils sont menacés du sort du Manitoba: leurs écoles seront supprimées. Que dit le général Smutts? Même les peuples qui ont combattu contre vous comprennent que leurs intérêts, leur religion, leur langue et leurs moeurs sont aussi en sûreté sous le drapeau britannique que ceux de vos enfants et de votre propre sang dans vos foyers." Mais durant la guerre de l'indépendance américaine les Canadiens français se sont ralliés au drapeau anglais et voilà comment ils sont récompensés. Le conseil privé a déjà refusé réparation. Mais à l'occasion de la fête de l'empire nous ne saurions nous réjouir de ce que dans cet empire "libre" soient imitées les méthodes suivies en Prusse, en Pologne et en Alsace-Lorraine.

Ceci n'est pas de la plume d'un Français et ne vient pas d'un journal de Québec; c'est d'un journal publié à Londres. Confrontons ces paroles avec ce que disait le "Toronto News" du 2 juin 1914, quelques jours avant la guerre? Sans vergogne il écartait le pacte fédératif, disant que: "Des traités qui existent depuis cent ans doivent être interprétés à la lumière des nouvelles circonstances". Exactement deux mois et trois jours plus tard le chancelier actuel se servait du même langage au Reichstag. On nous dit maintenant: Vous de la province de Québec n'éprouvez aucun enthousiasme et ne ressentez aucune inspiration. Comment peut-il en être autrement, monsieur, quand on nous force à combattre chez nous. On nous attaque comme si l'on voulait nous isoler. On nous calomnie et l'on nous vilipende. Est-ce pour nous un encoragement ou une source d'inspiration? Le jour où nous fermerions les yeux à la lumière, où seraient nos adversaires, où trouverions-nous les paroles de consolation qui sont si nécessaires à cette heure suprême? Quand nous ne voyons autour de nous que haine et calomnie sans entendre jamais un mot de sympathie, je ne puis, pour ma part, éprouver aucun enthousiasme.

Mais ce n'est pas tout. Pourquoi le Gouvernement refuse-t-il un plébiscite? Le ministre du Commerce dit que c'est une motion dilatoire proposée pour gagner du temps. Le premier ministre a offert une élection, mais il a refusé un referendum, et il a été dit des deux côtés de la Chambre que ce refus est motivé par la crainte que le referendum soit défait. Même des députés de la gauche qui ne partagent pas notre opinion ont parlé dans ce sens. L'honorable député de Wellington-sud (M. Goffrey) a déclaré que nous voulons un plébiscite parce qu'il y a des homems opposés à la conscription qui n'ont pas le courage d'exprimer leur opinion.

Monsieur l'Orateur,, celui qui n'a pas le courage d'exprimer sa pensée n'a pas le droit de dire que son voisin est un embusqué. Un homme qui n'a pas le courage de se lever dans un Parlement libre pour dire ce qu'il pense ou de se lever dans un pays libre pour exprimer son opinion n'a pas le droit de traiter son voisin de lâche. Le lâche est celui qui a peur de faire connaître sa pensée, quand il croit avoir raison. Ce Gouvernement à la Kaiser, sachant que le peuple ne veut pas de la conscription déclare: Mettons-leur le pied sur la gorge; c'est nous les maitres. Est-ce là de la démocratie? Est-ce au nom d'une pareille démocratie qu'on va forcer notre race qui poursuit ses idéals à s'enrôler? Monsieur, il n'y a rien là-dedans pour nous enthousiasmer. Nous ne voulons pas combattre pour la liberté en Europe et jeter le Canada dans l'esclavage. A quoi bon combattre pour la démocratie en France et lutter ici contre l'autocratie. Le temps est passé, où nous pouvions être jetés dans l'esclavage au nom de la liberté et aimer au nom de la haine. Unissons-nous. J'ai donné mon opinion sans réserve et sans malice. J'ai relaté les faits, tels qu'ils sont et exposé la cause telle que je la conçois. Maintenant, je répète l'appel que faisait l'honorable député de Grey-Nord à mon honorable chef; à lui comme à tous les membres du cabinet je demande de trouver une douzaine d'hommes de bonne volonté prêts à mettre un frein à cette campagne de dénigrement et calomnies qui se poursuit dans l'Ontario et dans les autres provinces de langue anglais contre les Canadiens français. Sans cela n'espérons pas la paix et l'union. Parce que nous sommes en minorité il ne faut pas croire que nous n'avons pas de coeur; c'est tout le contraire. Nous ne pouvons que demander de la sympathie, et comment améliorer la situation sans cette sympathie, quand au contraire nous ne trouvons dans le coeur de ceux auxquels nous faisons appel que défiance sinon pire. Faisons cesser cette campagne de calomnies pour la remplacer par la bonne volonté entre les deux races et il ne sera pas nécessaire d'établir la conscription et de l'insérer dans nos statuts pour décider les Canadiens français de la province de Québec à s'enrôler. Faites preuve de sympathie à l'égard du Canadien français de la province de Québec, et il saura vous rendre la pareille et vous prouver qu'il est loyal et sincère. Les choses qui lui sont chères, son foyer, sa langue et sa foi, lui ont inspiré la patience dans des circonstances où tout autre homme aurait cédé à la colère. C'est l'amour de la patrie qu'il a découverte et conquise qui lui a imposé silence. Si j'étais jeune et en état de m'enrôler, je croirais que les conditions que je viens de décrire justifieraient mon abstention.

Si la population de la province de Québec n'a pas répondu, la faute n'en est pas au chef de l'opposition ni à la députation de cette province, qui siège à gauche, mais il faut s'en prendre aux causes que j'ai énumérées.

(1) S'opposant à la venue au Canada de religieux et religieuses françaises, Sam Hughes s'écriait en plein parlement, en 1900, "They are not even good for breeding purposes."—Note de la rédaction.

### AVIS

"L'annuaire du Commerce Didot-Bottin" est une véritable encyclopédie commerciale et administrative; répandu dans le monde entier, le Bottin est devenu le prototype de tous les annuaires qui se sont fondés à l'étranger: la nouvelle édition pour 1918, considérablement augmentée, revue et corrigée, paraitra incessamment.

Les personnalités et organisations canadiennes, politiques, administratives, religieuses, commerciales, industrielles, financières, etc., sont instamment priées de s'adresser à l'agent de Winnipeg, **M. A.-L. Monnin**, 11 Royal Bank Bldg., 460 rue Main, pour obtenir les renseignements nécessaires, concernant la nouvelle édition, (section du Canada).

Pourquoi souffrir de cors quand on les peut facilement supprimer par l'emploi du Holloway's Corn Cure?

Presque tous les enfants souffrent de la présence des vers et beaucoup naissent infestés de vers. Epargnez-leur des souffrances par l'emploi de l'Exterminateur de vers de Mother Graves; le meilleur remède du genre

## AU PAYS DE L'EPINETTE ROUGE

(Rainy River)

Bonjour la clientèle! C'est encore moi qui viens vous ahurir avec mes histoires de réserve, de sauvages, de bois d'épinettes. Je ne prétends pourtant pas vous ennuyer ce coup-ci; la matière est d'un caractère trop élevé pour n'être pas intéressante.

Je ne m'arrêterai pas à vous faire une nouvelle description de la réserve dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, je ne dirai mot non plus des sauvages qui habitaient cette réserve, car ils sont malheureusement presque tous disparus. Nous avons cependant encore des sauvages que nous coudoyons tous les jours, mais ceux-ci sont blancs et ne sont pas si originaires de ce pays; ils viennent de l'autre côté des eaux salées.

Passons donc outre. Quant aux forêts d'épinettes, j'en aurais d'intéressantes à vous raconter, mais je les réserve pour un avenir prochain. Permettez-moi de vous raconter aujourd'hui la visite pastorale de notre archevêque bien-aimé, Mgr Arthur Béliveau. N'oubliez pas que toutes les paroisses et missions de la vallée de la Rivière la Pluie relèvent avec fierté du diocèse de Saint-Boniface.

Mardi dernier donc, Sa Grandeur, accompagnée de Mgr F.-A. Dugas, donnait la confirmation à soixante-douze personnes dans la belle paroisse de Notre-Dame du Chemin, connue sous le nom descriptif de Pinewood. Ceux qui n'ont pas vu cette villa de pins blancs arrosée par les eaux majestueuses de la Rivière la Pluie goûteraient un réel plaisir à y faire un voyage. Plusieurs visiteurs ont résumé leurs impressions en ces termes: "Voir Pinewood, puis mourir le coeur content".

C'était donc notre tour de recevoir Sa Grandeur. Aussi, dans l'après-midi, vers les trois heures, une suite d'automobiles sont allées rencontrer notre premier pasteur à mi-chemin, tandis que les paroissiens s'étaient groupés au-devant de l'église pour saluer l'arrivée du père bien-aimé. On attendait avec anxiété le moment solennel. Tous les confirmants portant bannières, formaient une double haie chaque côté du chemin, puis les parents complétaient les deux cordons. Au beffroi pendait un ample drapeau du Sacré-Coeur qui déroulait ses plis sous le souffle d'une légère brise.

Tout à coup la cloche au son argentin annonce la joyeuse nouvelle de l'approche du gai cortège. Tous les coeurs sont palpitants de bonheur. Tous les autos disparaissaient sous un apparat de grande fête: drapeaux, oriflammes, banderoles tricolores, rien ne manquait.

Voici venir la voiture de Monseigneur. Toute la foule tombe à genoux pour honorer la pourpre archiépiscopale et reçoit en retour une cordiale bénédiction. On procède immédiatement à la réception. Le clergé et les enfants de choeur se présentent processionnellement au presbytère et Monseigneur baise le crucifix. On retourne à l'église au chant de Vivat Pastor Bonus, puis le pontife accomplit les cérémonies prescrites par le rituel. Ensuite vient la lecture des adresses en français et en anglais. Toutes deux renferment une protestation sincère de respect et de soumission à la dignité épiscopale, et Monseigneur remercie les paroissiens en termes choisis des pieux sentiments qu'ils viennent d'exprimer et le tout se termine par la bénédiction solennelle du Saint Sacrement.

Le lendemain, mercredi matin, Sa Grandeur dit la messe à 7 heures 30, et donne la communion à des centaines de personnes, car les parents s'étaient unis aux enfants pour participer au banquet eucharistique. Après la messe, Monseigneur interroge les enfants. Tous ne sont pas théologiens, tant s'en faut, mais la plupart répondent sans commettre trop d'hérésies.

A neuf heures, la grand'messe de confirmation est chantée par M. l'abbé J.-L. Bastien. Le choeur de chant exécute magistralement la messe célèbre de Peter en quatre parties. Puis à l'issue de la messe, soixante personnes, dont plusieurs adultes, reçoivent la confirmation, qui est suivie d'un sermon donné dans les deux langues, par Monseigneur, sur les effets du sacrement de confirmation. Puis l'évêque pontife termine en exprimant sa satisfaction de pouvoir conférer ce sacrement à un si grand nombre et félicite les paroissiens de leur foi profonde et les exhorte à toujours rester inébranlables dans leur croyance et à toujours accomplir fidèlement leurs devoirs de chrétiens. Après le dîner servi par les dames de la paroisse, on reconduit notre distingué prélat à la gare pour lui souhaiter bon voyage et un heureux retour au milieu de nous, dans un avenir aussi rapproché que possible.

Eh! bien, chers lecteurs, c'est ainsi qu'on sait faire les choses au pays de l'épinette rouge, et si vous ne me croyez pas, je vous invite à êetre présents à la prochaine visite de Monseigneur l'Archevêque.

J'ai Vu.

## SUCCES EN MUSIQUE

Nous venons d'apprendre avec plaisir que Mlle Adrienne Fourès, élève de Madame J. Collon, a passé, avec succès, son examen élémentaire de musique (piano) au concours de l'Université de Toronto. Nous l'en félicitons très sincèrement.

## OTTERBURNE

### Le téléphone, son usage et ses abus

Parmi toutes les inventions modernes le téléphone n'est pas une des moins utiles. Ell est même nécessaire, surtout dans les villes où le téléphone centuple par sa rapidité de communication l'accroissement du commerce et du traffic pour lequel surtout il est employé. Aussi, la conversation par téléphone est-elle soumise à des règlements sévères pour ce qui est de la longueur des conversations et surtout pour la discrétion. Point de conversations longues inutiles, ou peu décentes.

Nous ne voyons pas pourquoi les mêmes règles sévères ne seraient pas appliquées aux lignes téléphoniques rurales, où il se trouve deux, trois et même quatre souscripteurs sur la même ligne. N'est-ce pas tout à fait disgracieux de voir quelques-uns de ces souscripteurs peu scrupuleux et peu délicats s'empresser de s'appliquer le récepteur à l'oreille chaque fois qu'ils entendent appeler tel ou tel numéro, au risque de saisir tel secret d'office pour les colporter ensuite par toute la contrée environnante. Ou bien encore de détenir la ligne pendant des 20 à 30 minutes à des conversations inutiles et même peu décentes, pendant que d'autres souscripteurs sérieux sont là à attendre leur tour pour transiger des affaires pressantes.

Oui, je le répète, le téléphone est une excellente chose quand on en use raisonnablement, mais non quand on en abuse pour saisir au passage des secrets d'office ou pour débiter longtemps toutes sortes d'inepties, le règlement qui existe dans les ville devrait être mis en force dans les campagnes pour la sûreté du public.

Jean ès Louis.

## LA SALLE

Amis lecteurs, me permettrez-vous de vous entretenir encore quelque peu de notre pique-nique du 24 juin? On nous annonçait, il y a quelque temps, que nos recettes dépasseraient nos espérances; elles les ont même triplées et presque quadruplées.

Nous étant servi de la voix de notre journal à nous, Canadiens français, nous étions assurés que nous serions entendus de plus loin, mais vraiment nous ne attendions pas que notre petite fête champêtre amènerait à LaSalle de si nombreux et si distingués visiteurs. Plusieurs membres du clergé, des membres du Barreau, Canadiens français de Winnipeg, des Canadiens français très en vue de Winnipeg et de Saint-Boniface, ont bien voulu nous faire l'honneur d'une visite. Leur présence nous dit qu'ils tiennent à la vie de notre Association d'Education, à laquelle nous devions offrir les recettes de notre pique-nique. Nous les remercions donc tout d'abord de l'appui moral qu'ils nous ont apporté, et comme on ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte, nous les remercions aussi d'avoir laissé à notre caisse un peu de leur générosité.

La grand'messe, célébrée avec une pompe qu'on voit assez rarement dans notre petite paroisse, avait attiré une foule nombreuse de parents et d'amis. Le dîner servi peu après la messe, réunissait autour de nos tables plus de cent cinquante convives. C'est vers les deux ou trois heures que nous nous croyions hors de LaSalle, tant nous voyions de visiteurs et d'automobiles: plus de cent. Toutes les paroisses qui nous environnent étaient représentées.

Plusieurs joutes de balle au champ ont attiré des spectateurs et prolongé leur séjour à LaSalle toute l'après-midi.

Les faciles victoires de l'Union Canadienne ajouteraient peu à leurs lauriers, si nous ne savions que ces jeunes gens se proposaient un autre but en venant à LaSalle pour notre fête. Etant de force de beaucoup supérieure à nos clubs de campagne, je ne crois pas insulter ceux qui se sont mesurés avec eux. Les joueurs de l'U. C. nous ont montré qu'il fallait souvent mettre le dévouement à une noble cause avant la gloire. Nous leur en sommes reconnaissants et leur disons un bien cordial merci. Nous devons aussi des remerciements aux autres clubs, car il y a toujours de l'honneur à combattre un adversaire plus fort que soi. Enfin, à tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation, nous disons de généreux et sincères remerciements.

Tant de dévouement et de générosité de partout nous permettent d'offrir à l'Association d'Education des C.-F. du Manitoba la jolie somme de cent cinquante-six piastres.

Encore une fois, merci à tous

## LA LUTTE CONTINUE

(Le Devoir)

Le résultat des scrutins sur la conscription n'aura pas surpris nos lecteurs. Il correspond, avec une exactitude quasi-mathématique, aux prévisions que nous adressait hier notre correspondant d'Ottawa.

Sur la valeur des différentes attitudes prises, le public connait déjà notre sentiment. Nous l'avons clairement exprimé à l'avance; le résultat n'y change rien.

Ce qu'il nous paraît urgent de formuler ce matin, c'est moins une appréciation qu'un nouvel appel au combat.

Car la bataille n'est pas finie. Loin de là!

Après le débat de principe qui vient de se clore, commencera (cet après-midi même, dit-on), la discussion de détail, en comité général de la Chambre. Elle aura une très grande importance; car elle portera sur le partage des classes, le mode d'appel, les tribunaux d'exemption, leur procédure, les pouvoirs extraordinaires que le gouvernement se réserve d'exercer par simples décrets, etc. Puis viendra la troisième lecture, où la Chambre devra se prononcer sur le projet tel que définitivement établi par le comité général.

Ce ne sera pas tout. De là, il faudra passer au Sénat et reprendre, point par point, la procédure qui s'est déroulée à la Chambre: première, deuxième lecture, comité général, troisième lecture. Puis, si le Sénat accepte le projet de loi, mais le modifie en quoi que ce soit, adoption par les Communes de ces modifications ou négociations entre les deux Chambres pour en arriver à un accord définitif.

Ceci même ne mettra pas fin à la question. Car, d'une part, le projet déclare que la loi ne sera mise en vigueur que sur proclamation spéciale et, d'autre part, beaucoup présument que cette mise en vigueur sera précédée d'élections générales.

Les occasions sont nombreuses encore, on le voit, où l'opinion publique peut s'affirmer, faire sentir son influence.

* * *

A tous ceux donc qui veulent protéger le pays contre cette loi néfastes, nous disons: Travaillez, pétitionnez avec le plus d'énergie possible! Et ne craignez pas de travailler en vain.

Plus l'opposition sera puissante, plus énergiquement elle se manifestera par les moyens d'action constitutionnelle que nous avons indiqués, plus il y a de chance que le texte du projet de loi soit modifié dans un sens moins dangereux; plus il y a de chance aussi que sa mise en vigueur soit retardée; plus il y a de chance enfin que, si nous avons des élections générales, le courant populaire porte à la Chambre une majorité anticonscriptionniste.

Ces résultats immédiats ne sont pas, d'ailleurs, les seuls possibles; ils ne sont pas, surtout, les seuls désirables.

Le pétitionnement, la campagne d'éducation qui doit nécessairement l'accompagner, influent sur l'opinion, la mettent en garde contre les idées fausses dont le projet de conscription n'est que la résultante, monstrueuse mais trop logique. Ils la préparent à se défendre contre la doctrine pernicieuse, antinationale, qui est la source de tout le mal.

Et c'est pourquoi, soucieux de produire une action permanente, de faire échec à la conscription de demain comme à celle d'aujourd'hui, pareillement soucieux d'empêcher la continuation de sacrifices dont l'exagération compromet l'avenir même de la nation, nous supplions nos amis de s'attacher, en même temps qu'au pétitionnement, à la campagne d'éducation. Nous les supplions de porter à la connaissance d'un public toujours plus étendu les discours, les brochures, les articles de journaux qui lui permettront de connaître les tenants et aboutissants de la question, d'en apercevoir les origines vraies et d'en deviner les conséquences lointaines. — Il faut que, derrière l'opposition au projet de loi actuel, il y ait autre chose qu'une indignation légitime sans doute, mais insuffisante; il faut que cette indignation soit doublée d'une conviction forte, raisonnée, et que nos compatriotes sachent bien que leur instinctive révolte s'accorde avec les intérêts supérieurs de leur pays, avec les faits, la logique, le droit, la plus saine politique.

. . . Dans notre humble sphère, nous nous attacherons à fortifier cette conviction, source première de l'action persistante et méthodique. Et le seul avis que nous osions présentement offrir à nos lecteurs, le seul service que nous puissions leur demander, c'est de porter dans le pétitionnement, dans la campagne d'éducation, dans la propagande sous toutes ses formes, un surcroît d'ardeur et d'énergie.

La lutte continue. Les scrutins d'hier ne font qu'en souligner l'urgente et dure nécessité.

Omer Héroux.







La vie est un bienfait de Dieu et des parents; l'éducation chrétienne en est le complément obligé.

Le zèle ne s'arrête pas aux amis; les pécheurs et nos ennemis en doivent aussi sentir les effets.

Les vertus de l'adolescence comme de l'âge mûr anoblissent les oeuvres les plus communes.











### LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

### ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

Les commissaires d'écoles des centres français qui désirent conclure un engagement avec des instituteurs bilingues pour le prochain terme scolaire, sont prié de s'adresser au secrétaire de l'Exécutif, M. Louis-Philippe Gagnon, 47, rue Masson, Saint-Boniface (Téléphone Main 4828.)

D'autre part, les instituteurs ou institutrices qui désirent enseigner cette année, voudront bien également donner leur nom au dit secrétaire, qui servira d'intermédiaire entre eux et les commissions scolaires.

### EN VACANCE

M. et Mme Jonivet ont quitté Winnipeg pour une vacance de deux mois.

### COLONISATION

Lundi soir, le club Le Canada avait l'honneur d'entendre le R. P. Alexandre Dugré, S.J., auteur de l'excellente brochure "Vers les terres neuves", donner aux membres et amis de ce club une intéressante causerie sur la colonisation. Le conférencier traita de la colonisation dans l'Ontario et la province de Québec.

### SAINT-BONIFACE

M. et Mme Ste-Marie, de Montréal, sont en visite chez M. Ernest Cyr.

* * *

Mme A. Thibault, d'Edmonton, est arrivée depuis quelques jours chez son père, M. Isaïe Lavoie, pour y passer quelques semaines.

* * *

Mme Noël Bernier et Mlle Gabrielle Bernier, de L'Islet, qui a passé l'hiver chez sa soeur Mme Jos. Bernier, nous laissent ce soir pour la province de Québec.

**Baptêmes**

Le 1 juillet. — André-Jérome, fils de Achille Houssin et de Stéphanise DeSmet.

Le 1 juillet. — Joseph-Stanislas-Auguste-François, fils de Stanislas Léonard et de Marie-Anne Nolin.

Le 5 juillet. — Marie-Marguerite, fille de Grégoire Larivière et de Joséphine Ranger.

Le 6 juillet. — Joseph-Maxime, fils de Maxime Riel et de Adèle Bruce.

* * *

**Sépultures**

Le 2 juillet. — Marguerite, décédée le 30 juin, à l'âge de 44 ans, fille de feu Maxime Vaudry et de Clémentine eBaudry.

Le 5 juillet. — Jeanne-Yvonne, fille de Jean-Marie Olivier et de Catherine Guelue, décédée à l'âge de 6 ans et 3 mois.

Le 5 juillet. — Béatrice, fille de Elie Leblanc et de E. Ritchot, décédée à l'âge de deux ans et dix mois.

Le 8 juillet. — Clara, fille de Arthur Roy et de Alma Chouinard, décédée à l'âge de 9 ans et 4 mois.

* * *

**Sa femme fut guérie.** "Pendant trois semaines," écrit M. Charles Hemmerling, de Haas, Man., "ma femme fut incapable de quitter son lit, mais elle fut entièrement guérie par l'emploi du Novoro du Dr Pierre; elle est maintenant en si bonne santé qu'elle peut m'aider à faire mon travail de ferme." Ce remède n'est pas vendu par l'intermédiaire des pharmacies; il est fourni directement au public par les fabricants, le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

* * *

### LES MEDECINS RECOMMANDENT LA GUERRE AUX MOUCHES

En même temps que l'on combat le militarisme allemand on combat les mouches de maison.

C'est un fait bien prouvé que dans des guerres antérieures les mouches ont causé plus de pertes de vie que les projectiles des belligérants.

Aujourd'hui ceux qui commandent les armées recourent à tous les moyens possibles de détruire les mouches et ordre a été donné aux hommes dans les tranchées de tuer toute mouche qu'il verrait.

Ici au Canada nous devons faire tout en notre possible pour détruire les mouches de maison. Assommez-les, attrapez-les ou encore mieux empoisonnez-les. On devrait le faire cet été dès l'apparition des mouches et ainsi mettre nos familles à l'abri de la contagion de la typhoide, de la tuberculose, de la dysenterie, de la diarrhée infantile, etc.

Les savants ont prouvé hors de tout doute que ces maladies sont répandues surtout par les mouches de maison. Elles vont les chercher dans les détritus innommables qui se décomposent dans les cours et les dépotoirs. On a le haut-le-coeur à la seule pensée que d'aussi immondes insectes puissent venir se poser sur nos aliments.

Tuez donc vos mouches dès le commencement de l'été et faites en sorte que votre maison soit absolument libre de mouches.

### AU CLUB "LE CANADA"

Fidèle au programme qu'il s'est tracé de s'intéresser à tout ce qui a trait à la mentalité française, le club "Le Canada", à l'occasion du 14 juillet, fête nationale de la France, a organisé un dîner de famille au prix très modique de 50 sous par tête pour dimanche soir, le 15 juillet, dans son local, 282 rue Main, en face du Bureau Industriel. Ce dîner sera servi de 6 heures 30 à 8 h. 30, et sera suivi d'allocutions, de chant et de musique. On peut se procurer des cartes en s'adressant au secrétaire du Club, M. J.-A. Lazure, 300 Edifice Nanton, Tél. Main 2143, ou au gérant, M. V.-R. Ogier, sur place. Les dames et les demoiselles seront admises. Ainsi que l'indique le nom "dîner de famille", il ne s'agit pas d'une affaire de cérémonie, mais seulement d'une réunion très simple où tous ceux qui aiment la France et qui admirent le patriotisme de ses enfants auront l'occasion de s'unir dans un même sentiment et une même pensée. Venez et amenez vos amis.

### LE RESULTAT DU VOTE

| | |
|---|---|
| En faveur du projet de loi | 118 |
| Contre le projet | 55 |
| Majorité du gouvernement | 63 |

**Vingt-six libéraux ont voté avec le gouvernement et seulement 12 libéraux de langue anglaise ont voté contre, y compris l'honorable Charles Murphy, du comté de Russell.**

**Les libéraux suivants ont voté avec le gouvernement: Pardee, Guthrie, Carvell, Maclean (Halifax), Cruise, Charlton, Turriff, Graham, Duncan, Ross, Nesbitt, McMillan, Macnutt, Buchanan, Leggie, Brigadier Général McLean, McCraney, Clark (Red Deer), Sinclair, Champagne, German, McCoig, Neely, Levi, Thompson, Truax, Douglass et Knowles.**

**Les conservateurs suivants ont voté contre le gouvernement: L'hon. Patenaude, Descarries, Forget, Girard, Boulay, Guilbault, Bellemare et Barrette.**

**Les seuls libéraux à l'ouest de Montréal qui ont voté contre la seconde lecture sont Oliver, Murphy, Proulx et Molloy.**

**Les libéraux de langue anglaise qui ont voté contre le bill sont Bickerdike, Power, Hughes (King) Kate, Devlin, McCrea (Sherbrooke), Kay, Chisholm, Copp.**

**L'amendement Barrette**

**Ceux qui ont voté en faveur du renvoi du bill à six mois sont: MM. Achim, Patenaude, Barrette, Girard, Guilbault, Bellemare, Boulay Descarries, Paquet; soit 9 contre 165.**

**L'amendement Laurier**

**Les conservateurs qui ont voté en faveur de l'amendement Laurier sont: MM. Forget, Patenaude, Barrette, Paquet, Girard, Guilbault, Bellemare, Boulay, Descarries, et MM. Achim et Mondou, ont traversé, hier, du côté libéral.**

**Dix-neuf libéraux ont voté contre l'amendement Laurier: MM. MM. Graham, Pardee, Guthrie, Maclean (Halifax), le brigadier général McClean, Cruise, Charlton, Turriff, Nesbitt, Macnutt, McCraney, Loggie, le Dr Clark, Buchanan, Douglas, Champagne, Neely et Duncan Ross.**

**Supprime la peine.** — Aucun liniment ne triomphe aussi facilement de la peine que l'Huile Electrique du docteur Thomas. La main qui l'applique supprime la douleur. C'est pourquoi aucun liniment n'est autant prisé du public. Des milliers de personnes qui ont usé avec succès de cette huile témoigneront qu'aucune autre huile ne supprime aussi rapidement la douleur.

### EXEMPLE A SUIVRE

"L'élément français tout entier a montré une cohésion parfaite Il est intéressant de noter que dans tous les centres où les nôtres forment un noyau plus ou moins considérable, la majorité libérale a été écrasante. L'allégeance politique n'est pour rien là-dedans. Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ne sont pas purement et simplement des rouges. Ils se sont ralliés au parti libéral parce que celui-ci leur fournit actuellement des garanties suffisantes pour la sauvegarde de leurs intérêts nationaux. De vieux **bleus** n'ont pas hésité à rompre de respectables traditions de famille pour voter uniquement d'après leur conscience de Canadiens français.

"C'est une belle victoire sur l'esprit de parti, ce grand ennemi de notre race, dont M. Omer Héroux, du **Devoir,** disait ces jours-ci: "On le rencontre à la racine de toutes nos défaites. Il est le pire ennemi de nos intérêts, le dissolvant le plus actif de nos forces. Sous le coup des événements actuels, sa puissance semble quelque peu faiblir. On en voit mieux la néfaste influence. Les grandes calamités ont souvent ce don précieux de projeter sur certains faits auxquels elles se rattachent une lumière qui les sort de l'ombre et montre leurs dangereux aboutissants. Mais l'esprit de parti est profondément entré dans nos moeurs. Nous en portons, pour ainsi dire, le germe dans notre sang. Il ne périra pas facilement. Quand on le croira mort, on le sentira revivre. Et cependant à en purger la race, on ne saurait trop s'efforcer, car il la mène infailliblement aux abîmes."

Le vote français a donc exercé un rôle appréciable et bienfaisant sur l'issue des élections. Mais pour nos amis de l'extérieur, il peut sembler étrange que notre action se borne à prêter notre appui aux candidats libéraux de langue anglaise et que nous ne soyons pas en mesure d'envoyer à Régina plus de représentants de notre race. Nous sommes 40,000 Franco-Canadiens dans la province et nous avons tout juste deux des nôtres à l'Assemblée législative; encore convient-il d'ajouter que l'honorable Alphonse Turgeon, notre distingué ministre canadien-français dans le gouvernement Martin, n'est pas élu par ses compatriotes et que M. Nolin, qui va sans doute être réélu prochainement, représente une circonscription du Nord sans influence. Avec une population égale à celle de nos frères manitobains et supérieure à celle de nos frères albertains, nous sommes loin de faire aussi bonne figure qu'eux dans les sphères parlementaires. La faute en est à notre éparpillement à travers la province: nous formons de petits groupes assez compacts ici et là, mais nous n'avons la majorité dans aucun comté. C'est évidemment le point faible de notre situation et il faudra aviser aux moyens d'y remédier. Plusieurs députés, dans la Chambre qui vient d'être élue, savent de quel appui leur ont été les suffrages canadiens-français; nous sommes assurés qu'ils ne l'oublieront pas; du reste, nos compatriotes sauront leur rafraîchir la mémoire, au besoin. Mais si nous voulons obtenir pleine justice et nous faire respecter, il est indispensable que nous ayons nos porte-parole autorisés, et en nombre suffisant, dans les assemblées délibératives. Pour compléter nos cadres d'organisation, il nous faut quelques hommes publics désintéressés, incarnant nos aspirations nationales, qui sachent en même temps s'imposer à ceux de l'autre race.

"C'est vers ce but précis que devraient tendre nos efforts en vue de la prochaine campagne électorale."

—Le **Patriote de l'Ouest.**

### EN L'HONNEUR DE LA FRANCE

Samedi le 14 juillet, à 8 heures du soir, aura lieu sur le terrain du Collège la fête champêtre organisée au profit du Secours National et de la Croix Rouge française.

De 8 à 9 heures, jeux divers et concert par la fanfare LaVérendrye. A 9 heures café concert, chants nationaux, danses fantaisies, chants patriotiques et autres, morceaux de piano. Les Belges donneront leur gracieux concours.

M. Bourgouin, agent consulaire de France, et Mme Bourgouin, toujours si dévoués à notre population française, ont eu la délicate et généreuse pensée de faire pour ce jour-là une invitation aux femmes et aux enfants des réservistes français, invitation qui leur donnera droit aux rafraîchissements et jeux de la soirée. Les dames françaises sont donc instamment priées par M. et Mme Bourgouin de se présenter au consulat ou chez Mme Gens, 410 rue Langevin, Saint-Boniface, où des cartes spéciales seront tenues à leur disposition.

Tout le monde est prié d'assister à cette fête au profit de la France, de cette France dont le coeur saigne en ce moment et qui donne au monde entier un si noble exemple de dévouement et de patience. Unissons-nous dans une même pensée: celle des malheureux orphelins, et des familles chassées et dispersées par la barbarie et qui se trouvent aujourd'hui sans abri, sans nourriture et sans vêtements.

**L'organisatrice: M. de Denus.**

Comité: Mmes Victor Mager, Joseph Bernier, Pacaut; Mlles G. Bertrand, J. Prendergast et P. Prud'homme.

### PERDU

Dimanche dernier, le 1er juillet: un chapelet, corne jaune, avec croix noire, chaîne jaune, enveloppé dans un mouchoir. Du No 12, rue Saint-Joseph au tramway de la rue Marie, ou de la rue Cathédrale à la cathédrale. Mme McDonald, 12 rue Saint-Joseph, Norwood.



**THE T. EATON Co LIMITED**

WINNIPEG — CANADA